

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed BOUDIAF de M'sila
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et Langue Française



Cycle : Licence
Niveau : 3^{ème} année
Polycopié pédagogique
Matière

Introduction aux Langues de Spécialités S5 et S6

Elaboré par : Dr Abderrazek ZEBIRI

Grade : MCA

Année universitaire 2024/2025

SOMMAIRE

Introduction générale	03
PROGRAMME DU SEMESTRE I	05
Cours n°01 : Les niveaux de langue	07
Travaux dirigés	09
Corrigé des exercices	10
Cours n°02 : Le concept de “langue de spécialité”	11
Travaux dirigés	15
Corrigé des exercices	16
Cours n°03 : Caractère des langues de spécialité : le lexique – les articulateurs logiques - Terminologie et syntaxe spécifique	17
Travaux dirigés	22
Corrigé des exercices	23
Cours n°04 : Problème d’ambiguïté de la communication	24
Travaux dirigés	27
Corrigé des exercices	28
Cours n°05 : Les relations entre les langues spécialisées et la linguistique générale	30
Travaux dirigés	40
Corrigé des exercices	42
Cours n°06 : Les unités terminologiques, la morphologie, la syntaxe et la sémantique.	44
Travaux dirigés	47
Corrigé des exercices	48
Cours n°07 : Les critères linguistiques et la définition des langues de spécialité	49
Travaux dirigés	51
Corrigé des exercices	52
Cours n° 08 : Langue de spécialité, langue spécialisée ou technolecte?	53
Travaux dirigés	55
Corrigé des exercices	56
PROGRAMME DU SEMESTRE II	57
Cours n°01 : Les critères pragmatiques de définition : le sujet, les utilisateurs et les situations de communication.	59
Travaux dirigés	63
Corrigé des exercices	64
Cours n°02 : Acquisition d’une terminologie spécialisée	65
Travaux dirigés	68
Corrigé des exercices	69
Cours n°03 : Existence de méthodes d'acquisition de la langue standard.	71
Travaux dirigés	74
Corrigé des exercices	75
Cours n°04 : Traitement des langues dans les domaines scientifiques et techniques.	76
Travaux dirigés	78
Corrigé des exercices	80
Cours n°05 : L'enseignement des langues de spécialité	81
Travaux dirigés	83
Corrigé des exercices	84
Cours n°06 : Langue seconde/ langue de spécialité	85
Travaux dirigés	87
Corrigé des exercices	88
Cours n°07 : Langue fonctionnelle /langue de spécialité	89
Travaux dirigés	91
Corrigé des exercices	93
Conclusion générale	95
Bibliographie	96

Introduction générale

Le présent document regroupe les cours de la matière « Introduction aux langues de spécialité », enseignée en S5 et S6. Ce programme est destiné aux étudiants de troisième année Licence du département de Lettres et langue française. Il s'agit d'une matière annuelle intégrée à l'unité d'enseignement fondamentale, avec un coefficient de 1 et 2 crédits.

La matière est répartie sur deux semestres, avec un programme spécifique pour chacun, à raison d'une séance hebdomadaire. Conformément au descriptif du module, nous avons structuré le programme en deux parties distinctes. Chaque cours sera accompagné de travaux dirigés permettant aux étudiants d'évaluer leur niveau d'assimilation et d'approfondir leur compréhension à travers des exercices pratiques. En complément, une série d'exercices d'application et de consolidation sera proposée. Les corrigés seront présentés séparément, suivis de références bibliographiques pour étayer les notions abordées

Au cours du semestre 5, l'enseignement porte sur les notions fondamentales des langues de spécialité. Les étudiants aborderont notamment les niveaux de la langue, le concept de « langue de spécialité » et ses caractéristiques, notamment le lexique, les articulateurs logiques, la terminologie et la syntaxe spécifique. Ils seront également amenés à étudier les problèmes d'ambiguïté dans la communication, les relations entre les langues spécialisées et la linguistique générale, ainsi que les unités terminologiques sous leurs aspects morphologiques, syntaxiques et sémantiques. Une réflexion sera menée sur les critères linguistiques définissant les langues de spécialité, ainsi que sur les distinctions entre langue de spécialité, langue spécialisée et technolecte.

L'enseignement de ce module vise à circonscrire les domaines des discours spécialisés et à développer chez l'étudiant les compétences de lecture, compréhension et production de textes spécialisés.

Pour suivre cette matière, il est recommandé aux étudiants de posséder une bonne maîtrise du vocabulaire en langues étrangères, ainsi que les connaissances acquises en L1 et L2, notamment en Initiation et Introduction à la Linguistique.

L'évaluation des étudiants repose exclusivement sur un contrôle continu à hauteur de 100 %.

Dans le semestre 6, l'enseignement approfondit les notions vues précédemment et s'intéresse aux aspects pragmatiques et méthodologiques des langues de spécialité. Les étudiants travailleront sur les critères pragmatiques de définition des langues de spécialité, en prenant en compte le sujet, les utilisateurs et les situations de communication. Ils seront amenés à acquérir une terminologie spécialisée et à explorer les méthodes d'acquisition de la langue standard.

D'autres thématiques seront également abordées, comme le traitement des langues dans les domaines scientifiques et techniques, l'enseignement des langues de spécialité, ainsi que la

distinction entre langue seconde et langue de spécialité, ou encore entre langue fonctionnelle et langue de spécialité.

Comme au premier semestre, les objectifs pédagogiques restent les mêmes : circonscrire les domaines des discours spécialisés et développer chez l'étudiant les compétences de lecture, compréhension et production de textes spécialisés.

Les connaissances préalables recommandées sont similaires à celles du premier semestre : maîtrise des principaux termes en langues étrangères et bases solides en linguistique acquises en L1 et L2.

Enfin, l'évaluation se fait toujours sous la forme d'un contrôle continu à hauteur de 100 %.

**PROGRAMME
DU
SEMESTRE I**

Semestre : 5

Unité d'enseignement : Fondamentale

Matière : Introduction aux langues de spécialités

Crédits : 02

Coefficient : 01

Objectifs de l'enseignement

Circonscrire les domaines des discours spécialisés. Développer chez l'étudiant les compétences de lecture, compréhension et production de textes de spécialité.

Connaissances préalables recommandées

Disponibilité et maîtrise des principaux termes en langues étrangères et des connaissances acquises durant L1 et L2 (Matières : Initiation et introduction à la Linguistique)

Contenu de la matière :

1. Rappel sur les niveaux de la langue
2. Le concept de « Langue de spécialité »
3. Caractère des langues de spécialité : le lexique – les articulateurs logiques - Terminologie et syntaxe spécifique
4. Problème d'ambiguïté de la communication
5. Les relations entre les langues spécialisées et la linguistique générale
6. Les unités terminologiques, la morphologie, la syntaxe et la sémantique.
7. Les critères linguistiques et la définition des langues de spécialité.
8. Langue de spécialité, langue spécialisée ou technolecte?

Cours n°01 : Les niveaux de langue

Objectif du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant saura identifier les différents niveaux de langue. Ce cours lui permettra de distinguer ces niveaux et de les utiliser dans divers contextes.

Introduction

Le niveau de langue est un registre de langue (on dit aussi *registre de langue* ou *style de langue*). Il s'agit d'un mode d'expression adapté à une situation de communication spécifique, déterminant notamment certains choix lexicaux, syntaxiques et un certain ton. Comme le souligne Gadet (2003), "les registres de langue sont des variations discursives conditionnées par des facteurs sociaux et communicatifs."

Le français possède plusieurs registres de langue : le registre populaire, le registre familier, le registre courant et le registre soutenu.

I. Les registres de langue

1. Registre familier

- Le registre familier n'est pas totalement correct sur le plan normatif mais demeure admis sous certaines conditions.
- Il correspond au langage courant, mais avec davantage de libertés.
- Comme son nom l'indique, ce registre est surtout employé entre proches, appartenant à une même communauté sociale où le formalisme est réduit. Selon Martin (2005), "le registre familier est marqué par une simplification syntaxique, une économie lexicale et une plus grande expressivité."
- Il se caractérise notamment par l'usage de phrases incomplètes, d'abréviations et d'expressions idiomatiques : *J'sais pas, c'est cool, t'es où ?*

2. Registre courant

- Le registre courant correspond à un langage correct, respectant la grammaire et la syntaxe sans être excessivement formel.
- Les phrases peuvent être complexes, mais restent accessibles.
- Ce registre est le plus utilisé dans la communication quotidienne, professionnelle et médiatique.
- Le linguiste Wilmet (1988) explique que "le registre courant constitue la norme implicite de la communication publique et de l'échange écrit standard."
- Exemple : *Je ne sais pas où tu es. Cette situation est difficile à comprendre.*

3. Registre soutenu

- Le registre soutenu (ou soigné) est particulièrement surveillé dans ses choix lexicaux et syntaxiques.

- Employé surtout en littérature, en rhétorique et dans les discours officiels, il privilégie une syntaxe élaborée et un vocabulaire riche.
- On y trouve des phrases longues et complexes, comme en témoigne cet extrait de Descartes (1641) :
"Je me suis tellement accoutumé ces jours passés à détacher mon esprit des sens, et j'ai si exactement remarqué qu'il y a fort peu de choses que l'on connaisse avec certitude touchant les choses corporelles, qu'il y en a beaucoup plus qui nous sont connues touchant l'esprit humain, et beaucoup plus encore de Dieu même (...)."
- Ce registre est souvent perçu comme distingué, mais peut aussi sembler artificiel dans un contexte inadapté (ex. : usage excessif dans une conversation informelle).

Conclusion

Le choix du registre dépend de la situation de communication et de l'interlocuteur. Comme l'explique Jean Dubois (1994), "l'adéquation du registre de langue est un indicateur essentiel de la compétence sociolinguistique d'un locuteur." L'emploi inapproprié d'un registre peut altérer la compréhension et l'efficacité du message : un registre trop soutenu dans une discussion informelle peut paraître prétentieux, tandis qu'un registre familier dans un contexte professionnel peut nuire à la crédibilité du locuteur.

Références bibliographiques

A. Livres

- Descartes, R. (1641). *Méditations métaphysiques*. Garnier-Flammarion.
- Dubois, J. (1994). *La langue et la société : éléments de sociolinguistique*. Larousse.
- Gadet, F. (2003). *La variation sociale en français*. Ophrys.
- Grevisse, M., & Goosse, A. (2016). *Le Bon Usage* (16e éd.). De Boeck Supérieur.
- Martin, R. (2005). *Les niveaux de langue en français : une approche sociolinguistique*. Presses Universitaires de France.
- Wilmet, M. (1988). *Grammaire critique du français*. Duculot.

B. Dictionnaires et ressources en ligne

- Académie française. (n.d.). *Le Dictionnaire de l'Académie française*. <https://www.dictionnaire-academie.fr>
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL). (n.d.). *Le Trésor de la langue française informatisé (TLFi)*. <https://www.cnrtl.fr/definition/>

Travaux dirigés

Questions

Activité n°01 : Qu'est-ce qu'un niveau de langue ?

- Définissez ce qu'est un niveau de langue.

Activité n°02 : Quels sont les registres de langue que vous connaissez ?

- Citez les principaux registres de langue en français.

Activité n°03 : Quelles sont les spécificités des différents registres ?

- Décrivez les caractéristiques principales de chaque registre de langue :
 - **Registre familier**
 - **Registre courant**
 - **Registre soutenu**

Activité n°04 : "Réécrivez les phrases en respectant le registre demandé :"

1. **Registre familier → Registre courant**
 - *J'sais pas où t'es.* → ...
2. **Registre courant → Registre soutenu**
 - *Il faut que tu viennes.* → ...
3. **Registre soutenu → Registre courant**
 - *Ainsi ai-je dû renoncer à mon projet.* → ...

Corrigé des exercices

Corrigé de l'Activité n°01

Un niveau de langue (ou registre de langue) est un mode d'expression adapté à une situation de communication particulière. Il détermine le choix des mots, la construction des phrases et le ton employé. On distingue principalement trois registres de langue : le registre familier, le registre courant et le registre soutenu.

Corrigé de l'Activité n°02

Les principaux registres de langue sont :

- **Registre familier** : utilisé dans un cadre informel (ex. : *J'sais pas* au lieu de *Je ne sais pas*).
- **Registre courant** : employé dans la communication quotidienne et professionnelle (ex. : *Je ne sais pas où tu es*).
- **Registre soutenu** : caractérisé par un vocabulaire recherché et une syntaxe soignée (ex. : *J'ignore en quel lieu tu te trouves*).

Corrigé de l'Activité n°03

Registre	Caractéristiques principales
Registre familier	Syntaxe simplifiée, abréviations, élisions fréquentes, expressions idiomatiques.
Registre courant	Langage standard respectant les règles grammaticales, utilisé dans la communication quotidienne et professionnelle.
Registre soutenu	Syntaxe élaborée, vocabulaire recherché, emploi du passé simple et du subjonctif imparfait.

Corrigé de l'Activité n°04

1. **Registre familier** → **Registre courant**
 - *J'sais pas où t'es.* → *Je ne sais pas où tu es.*
2. **Registre courant** → **Registre soutenu**
 - *Il faut que tu viennes.* → *Il fallait que tu vînsses.*
3. **Registre soutenu** → **Registre courant**
 - *Ainsi ai-je dû renoncer à mon projet.* → *J'ai donc dû renoncer à mon projet.*

Cours n°02 :

Le concept de « Langue de spécialité »

Objectif du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant saura exactement ce que signifie le concept de "langue de spécialité". D'abord, ce cours lui permettra également de commencer à aborder toutes les notions qu'il étudiera en relation avec le contenu de ce module. En plus, il pourra dans le cas échéant, voir d'une manière aussi claire les différentes appellations qu'il rencontrera dans le même module ou même dans les autres modules de son cursus universitaire.

Introduction

Que nous le voulions ou non, les langues de spécialité sont au centre de nos communications quotidiennes, et la maîtrise de plusieurs d'entre elles est aujourd'hui indispensable. Notre monde est en effet dominé par les sciences, les techniques et la technologie. Micro-ordinateurs, lecteurs DVD, téléphones portables, nous en possédons presque tous, par plaisir ou par affaires. Des domaines de spécialité complexes et en constante évolution sont au cœur de notre pratique professionnelle : rédaction technique, terminologie scientifique, terminologie administrative, traduction commerciale, traduction juridique, traduction médicale et pharmaceutique, etc.

Toutefois, bien que nous soyons immergés dans ces langues de spécialité, il reste difficile de les définir précisément et d'en dégager les caractéristiques essentielles. De plus, la diversité des disciplines spécialisées, telles que la biologie, l'environnement ou le marketing, met en évidence le rôle fondamental d'une communication précise et efficace pour leur développement.

Face aux mutations profondes du monde contemporain et à l'essor des technologies de communication, la nécessité de maîtriser les langues de spécialité devient une priorité. L'institution scolaire et universitaire joue un rôle essentiel dans cette dynamique, mettant en œuvre des méthodologies adaptées pour répondre aux besoins spécifiques des apprenants (Hutchinson & Waters, 1987 ; Hyland, 2002). Ainsi, l'enseignement du français, notamment dans des contextes spécialisés, a évolué au fil du temps pour répondre aux attentes des professionnels et des chercheurs (Robinson, 1980 ; Swales, 1992).

1. Définition : Qu'est-ce qu'une langue de spécialité ?

Définir précisément la "langue de spécialité" demeure un défi, tant les appellations et les perspectives varient selon les chercheurs. Certains parlent de "langue spécialisée", de "vocabulaire scientifique" ou encore de "terminologie spécifique". Il n'existe donc pas de consensus unique sur la terminologie ni sur la définition.

- **Galisson et Coste (1976)** définissent la langue de spécialité comme une "expression générique pour désigner les langues utilisées dans les situations de communication qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier" (p. 511).
- **Lerat (1995)** considère qu'il s'agit d'"une langue naturelle en tant que vecteur de connaissances spécialisées" (p. 20).
- **Dubois (2001)** met en avant l'aspect linguistique en affirmant qu'elle représente "un sous-système linguistique regroupant des spécificités d'un domaine particulier" (p. 40).
- **Cabré (1998)** insiste sur son caractère terminologique, affirmant que "la terminologie est l'aspect le plus important qui différencie non seulement les langues de spécialité de la langue générale, mais aussi les différentes langues de spécialité" (p. 90).

La langue de spécialité s'applique ainsi à divers champs d'études et revêt une importance cruciale pour la transmission et l'apprentissage de connaissances dans des contextes professionnels ou académiques spécifiques.

Selon **Petit (2006)**, elle recouvre plusieurs dimensions :

- La terminologie spécifique à un domaine.
- Les structures syntaxiques et sémantiques propres aux discours spécialisés.
- Les genres discursifs et textuels caractéristiques du domaine concerné.

D'une manière générale, la langue de spécialité n'est pas une langue à part entière, mais une application spécifique d'une langue commune adaptée à un domaine spécialisé.

2. Les objectifs des langues de spécialité

Les langues de spécialité jouent un rôle clé dans de nombreux domaines professionnels et académiques. Elles permettent de :

1. Faciliter la communication dans un cadre spécialisé.
2. Assurer une transmission efficace des connaissances techniques.
3. Répondre aux besoins spécifiques des apprenants et des professionnels.

Ainsi, elles sont largement utilisées dans la didactique des langues et dans la formation en langue seconde ou étrangère. L'analyse des besoins est au cœur du développement des programmes de langue de spécialité (Hyland, 2009).

Un exemple concret est celui des infirmières anglophones travaillant dans des hôpitaux où une forte proportion de patients est hispanophone. Elles ont alors besoin d'une formation en espagnol médical pour améliorer leur communication avec les patients.

Lien avec l'enseignement à contenu intégré (ECI)

L'enseignement à contenu intégré (ECI) est souvent confondu avec la langue de spécialité. Il s'agit d'une approche pédagogique combinant l'apprentissage d'une langue et l'acquisition de connaissances spécifiques à un domaine (Hutchinson & Waters, 1987).

Cette approche est particulièrement utilisée dans l'enseignement supérieur, où elle vise à motiver les étudiants en leur proposant des contenus adaptés à leurs futurs métiers. Cependant, contrairement à la langue de spécialité, l'ECI ne repose pas nécessairement sur l'apprentissage d'une terminologie spécialisée, mais plutôt sur l'usage d'une langue étrangère dans un contexte académique ou professionnel.

3. Origine et évolution de la langue de spécialité

La langue de spécialité est une branche de la linguistique appliquée qui s'intéresse aux variétés linguistiques propres à des domaines spécifiques. Son développement a été influencé par des disciplines telles que la terminologie, la traduction spécialisée et l'analyse du discours professionnel.

Depuis les années 1980, de nombreuses recherches ont été menées sur l'apprentissage des langues spécialisées, notamment dans le domaine de l'anglais à des fins spécifiques (ESP - English for Specific Purposes) et du français sur objectifs spécifiques (FOS). Ces études ont contribué à une meilleure compréhension des besoins des apprenants et à l'élaboration de méthodologies adaptées (Robinson, 1980 ; Swales, 1992).

Conclusion

Les langues de spécialité sont devenues un outil incontournable dans le monde académique et professionnel. Elles permettent une communication efficace et précise dans des domaines variés et répondent aux besoins spécifiques des apprenants et des professionnels. Bien qu'il n'existe pas de définition unique, elles se caractérisent par une terminologie spécifique, une structure linguistique adaptée et des genres discursifs particuliers.

Avec l'essor des échanges internationaux et des innovations technologiques, la maîtrise des langues de spécialité constitue un enjeu majeur pour l'éducation et la formation. L'analyse des besoins des apprenants et l'intégration de méthodologies adaptées sont essentielles pour assurer un enseignement efficace.

Références bibliographiques

- Cabré, M. T. (1998). *Terminologie: théorie, méthode et applications*. John Benjamins.
- Dubois, J. (2001). *La langue et la société : éléments de sociolinguistique*. Larousse.
- Galisson, R., & Coste, D. (1976). *Dictionnaire de didactique des langues*. Hachette.
- Hyland, K. (2002). *Teaching and Researching Writing*. Pearson Education.
- Hyland, K. (2009). *Specific purpose programs*. In M. H. Long & C. J. Doughty (Eds.), *The handbook of language teaching* (pp. 201-217). Blackwell.
- Lerat, P. (1995). *Les langues spécialisées*. Presses Universitaires de France.
- Petit, M. (2006). *Approches de la langue de spécialité et du français sur objectifs spécifiques*. Presses Universitaires de France.
- Robinson, P. (1980). *ESP (English for Specific Purposes): A Learner-Centered Approach*. Cambridge University Press.
- Swales, J. (1992). *Genre Analysis: English in Academic and Research Settings*. Cambridge University Press.

Travaux Dirigés

Question n°01 : Quel est l'objectif de ce cours ?

Question n°02 : Qu'est-ce qu'une langue de spécialité ?

Question n°03 : Pourquoi, selon vous, a-t-on eu recours à ce genre de concepts ?

Question n°04 : Que signifient FLM, FLS, FLE ?

Question n°05 : Quelle est la différence entre le français général et ces autres appellations (FLM, FLS, FLE) ?

Corrigé des exercices

Corrigé de la Question n°01

L'objectif de ce cours est de comprendre le concept de "langue de spécialité" et d'en analyser les usages, les caractéristiques et les implications dans divers domaines professionnels.

Corrigé de la Question n°02

Les langues de spécialité regroupent plusieurs domaines techniques et professionnels où la terminologie spécifique joue un rôle fondamental. Contrairement aux langues générales, elles s'adaptent aux exigences d'une discipline précise et facilitent la transmission de connaissances spécialisées.

Corrigé de la Question n°03

Le recours à ces concepts est une réponse aux mutations profondes de la société. Avec la mondialisation et l'évolution technologique, il est crucial d'adapter les méthodologies d'apprentissage et d'enseignement aux besoins spécifiques des apprenants et des professionnels.

Corrigé de la Question n°04

- **FLM (Français Langue Maternelle)** : Désigne la langue apprise dès l'enfance par un locuteur natif.
- **FLS (Français Langue Seconde)** : Se réfère au français appris dans un contexte où il coexiste avec une autre langue dominante.
- **FLE (Français Langue Étrangère)** : Correspond à l'apprentissage du français en dehors d'un pays francophone.

Corrigé de la Question n°05

Le français général est utilisé pour des interactions quotidiennes et non spécialisées. En revanche, les catégories FLM, FLS et FLE indiquent différentes modalités d'apprentissage du français en fonction du contexte linguistique et des objectifs des apprenants.

Cours n°03 :

Caractère des langues de spécialité : le lexique – les articulateurs logiques - Terminologie et syntaxe spécifique

Objectifs du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant pourra :

- Distinguer et comprendre les caractéristiques des langues de spécialité.
- Identifier l'importance du lexique spécifique.
- Comprendre l'emploi des articulateurs logiques.
- Reconnaître l'impact de la terminologie et de la syntaxe sur ces langues.

Préambule

C'est vrai que d'un point de vue général, le lexique relève de la langue en tant que système. C'est pourquoi, pour les générativistes, le lexique est l'un des éléments de la composante de base de la grammaire [Dubois et al. 2002 : 283] et il en est de même pour les spécialistes de la linguistique systémique fonctionnelle pour qui le lexique est une facette du système de la lexico-grammaire qui contribue au potentiel signifiant d'une langue [Halliday & Matthiessen 2004].

Dans ce cadre, l'unité lexicale est étudiée pour les rapports qu'elle entretient avec le système de la langue, qu'il s'agisse de rapports sémantiques (synonymie, hyperonymie Terme dont le sens inclut le sens d'un ou plusieurs autres termes, qui sont ses hyponymes. (Par exemple animal est l'**hyperonyme** de chien, chat, oiseau, etc.) **hyponymie**, *nom féminin*.

Relation entre un mot et un autre, le premier ayant un sens inclut dans celui du second." Rose" est un hyponyme de "fleur", "chemise" un hyponyme de "vêtement" ou encore "table" un hyponyme de "meuble"., antonymie, etc.) ou de rapports syntagmatiques (flexion et degrés de délicatesse).

En d'autres termes, le lexique est un concept relativement indépendant des domaines spécialisés en ce qu'il comprend l'ensemble des potentialités lexicales d'une langue quel que soit le domaine en question (le droit, la médecine, les affaires, etc.). A première vue donc, la pertinence du concept de lexique pour rendre compte d'une langue de spécialité s'amenuise à mesure que le degré de spécialisation augmente et que la terminologie gagne en puissance. Par exemple, la plupart des travaux qui portent sur l'anglais de spécialité montrent qu'un critère fondamental de démarcation entre une variété spécialisée (anglais juridique, anglais médical, anglais des affaires, etc.) et l'anglais dit « général » et entre les variétés spécialisées entre elles, se situe au niveau des termes. Par conséquent, et c'est la question de fond que nous souhaitons aborder en quoi la notion de

lexique est-elle pertinente pour l'étude du spécialisé dans la langue ?

Un premier élément de réponse pourrait provenir du concept de corpus comme échantillon représentatif d'un système linguistique, qu'il s'agisse d'une langue ou d'une variété de langue. Le corpus et les outils d'analyse qui lui sont traditionnellement associés permettent en effet, et à une échelle relativement grande, d'échantillonner une langue de spécialité afin d'en dégager, entre autres éléments, des listes exhaustives d'items lexicaux ou lexico-grammaticaux qui représentent le champ lexical d'un domaine. La configuration de ce champ, notamment à travers les schémas de fréquence, sa cohésion, c'est-à-dire les liens que les items entretiennent entre eux, et plus particulièrement les rapports que ces items entretiennent avec les termes d'un domaine spécialisé donné, peuvent clairement contribuer à la caractérisation d'une variété spécialisée.

Un second élément de réponse concerne la visée didactique de l'analyse lexicale ou lexico-grammaticale des langues de spécialité. Définie pour l'anglais par la commission de la SAES comme « l'expression d'un domaine spécialisé dans la langue » Commission formation de la SAES 2011 : 3], la langue de spécialité possède potentiellement un lexique (spécialisé) que nous pouvons considérer comme un élément constitutif de la compétence lexicale dans une langue et forme à ce titre un objet d'étude légitime pour la didactique des langues de spécialité.

L'objet ici vise à apporter des éléments de réponse aux questions de fond posées par l'idée de lexique dans les langues de spécialité tout en contribuant à l'exploration de la facette lexicale des langues de spécialité, quel que soit le domaine et quelle que soit la visée (didactique ou purement exploratoire). Une liste non exhaustive de questions pourrait être la suivante :

- Dans quelle mesure le lexique permet-il la caractérisation des langues de spécialité ?
- Comment extraire puis organiser le lexique d'une langue de spécialité ?
- En quoi l'étude des phénomènes de développement du lexique spécialisé permet-elle de mieux connaître le domaine et ses évolutions ?
- En quoi le lexique, en tant que produit d'un processus dynamique de production langagière [Tournier 1985] permet-il d'identifier des nouveaux domaines spécialisés ?
- Peut-on mettre au jour des procédés d'emprunt et d'harmonisation entre langues de spécialités ?
- Pour un domaine spécialisé donné, quels sont les phénomènes de lexicalisation et d'apparition de nouveaux mots (« productivité lexico génétique » [Duchet et Chaulet 2004]) ainsi que les processus de dérivation (affixation, suffixation) qui les sous-tendent ?
- Comment utiliser le lexique à des fins d'enseignement-apprentissage d'une langue de spécialité ?

1. Spécificités linguistiques des LSP

Durant les années 80, période où les débats portaient sur les fondements théoriques de la Terminologie, aussi bien que sur un concept problématique comme celui de « langue de spécialité », des auteurs comme Kocourek (1982), Rey (1983), Rondeau (1984) et Lerat (1988,1995), entre autres, ont apporté leurs contributions au débat sur la distinction entre langue générale et langue de spécialité, les uns adoptant des positions parfois radicales et d'autres des positions plus modérées. On peut notamment lire chez Lerat, citant Wüster, « seules les dénominations des concepts, le vocabulaire, importent dans les terminologies, et non pas la morphologie et la syntaxe. Les règles qui s'y appliquent peuvent être tirées de la langue générale. » (1988: 22), laissant ainsi l'idée véhiculée depuis Wüster que ce qui différencie la langue de spécialité de la langue générale est à peine d'ordre lexical et que du reste, s'agissant d'un seul et unique système, elles partagent les mêmes règles de fonctionnement syntaxique et de formation morphologique. Nous avançons l'hypothèse, que les discours spécialisés, tout en se dispersant dans plusieurs domaines de référence, présentent des nuances et des différences mais cela n'empêche de reconnaître que ces modalités d'usage de la langue partagent des traits qui attestent leur spécificité tant au niveau lexical, qu'au niveau sémantique, syntaxique et discursif.

1.1 Spécificités lexicales des L S P

Le lexique des LSP est marqué par :

- Une **relation directe entre le terme et son référent** (adhésion terminologique).
- Un **usage fréquent de racines grecques et latines** pour former de nouveaux termes.
- Une **forte perméabilité aux emprunts linguistiques** pour s'adapter aux nouvelles réalités scientifiques et techniques (Tournier, 1985).

Les terminologues ont toujours considéré que le lexique est l'un des aspects les plus marquants des langues de spécialité. On peut opposer lexique général et lexique spécialisé: Le lexique général est marqué de polysémie et de connotations; le lexique spécialisé tend vers l'univocité, tend à être mono référentiel, et est dépourvu de traits de type connotatif. Le lexique général est relativement stable; le lexique spécialisé subit un renouvellement et un enrichissement rapides.

L'enrichissement du lexique général provient surtout de la diversification sémantique de termes déjà existants; l'enrichissement du lexique spécialisé se fait par la création de nouveaux mots liés à l'apparition de nouveaux objets, de nouvelles réalités physiques et conceptuelles. Le lexique général englobe peu de «mots savants» et utilise des schémas de dérivation usuels; alors que le lexique spécialisé emploie abondamment des bases grecques et latines et des mécanismes et des

schémas de dérivation typiques (avec l'usage aussi typique de certains affixes).

Le lexique général est moins perméable aux emprunts aux langues étrangères; le lexique spécialisé s'ouvre facilement aux emprunts. On a souvent insisté sur le fait que les caractéristiques du lexique spécialisé, que l'on vient d'évoquer très sommairement, découlent toutes de son mode tout à fait spécifique de signification: le terme spécialisé a une relation très directe et très proche à la réalité qu'il désigne. On parle d'«adhésion» du signe spécialisé à son réfèrent, qu'il dénomme.

Ce mode tout particulier de signification, qui est propre au terme spécialisé est à la base de son caractère mono référentiel. Mais il a d'autres implications immédiates. On retiendra surtout qu'il entraîne une priorité de l'aspect référentiel sur l'aspect morphologique du signe. De ce fait, l'objet référé propre à un domaine spécifique s'imposant en tant que création de la science, de la technique ou des activités professionnelles aux spécialistes, le signe lui-même tend à prendre une valeur universelle.

1.1.1. L'importance du lexique en LSP

Le lexique en LSP repose sur des relations spécifiques entre termes :

- **Synonymie** : des termes ayant des significations proches.
- **Hyperonymie** : un terme générique englobant d'autres termes (ex. : « véhicule » pour « voiture, moto, bus »).
- **Hyponymie** : l'inverse de l'hyperonymie (ex. : « rose » est un hyponyme de « fleur »).
- **Antonymie** : relation d'opposition entre termes.

Ces éléments participent à la précision du langage spécialisé.

2. Terminologie et spécialisation

La terminologie joue un rôle central dans les langues de spécialité. Selon la Commission Formation de la SAES (2011), elle constitue l'expression des concepts spécifiques d'un domaine donné. L'analyse terminologique permet d'établir des corpus linguistiques précis et de mieux comprendre l'évolution des domaines spécialisés.

3. Syntaxe et structuration des langues de spécialité

Contrairement à l'idée selon laquelle seule la terminologie importe en LSP (Wüster, cité par Lerat, 1988), la syntaxe joue également un rôle clé. En effet, la structure des phrases est souvent plus rigide et obéit à des schémas récurrents, facilitant la compréhension des textes spécialisés.

Conclusion

Les langues de spécialité se caractérisent par un lexique précis, une terminologie évolutive et une syntaxe spécifique. Elles se distinguent de la langue générale par leur structure et leur rapport au référent. L'étude des LSP est essentielle pour la communication scientifique et technique, ainsi que pour l'enseignement des domaines spécialisés.

Références bibliographiques

- Commission Formation de la SAES. (2011). *Évolution et enjeux des formations et de la recherche dans le lecteur LANSAD*. http://saesfrance.org/arc/pdf/ASP-LANSAD-Didactique_de_l_anglais_DEFdoc.pdf
- Dubois, J., et al. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse.
- Duchet, J.-L., & Chaulet, O. (2004). Étude de l'affixation dérivationnelle par traitement automatique du lexique juridique canadien. *ASP*, 43-44, 81-98.
- Halliday, M. A. K., & Matthiessen, C. (2004). *An introduction to functional grammar*. Hodder Education.
- Lerat, P. (1988). *Les langues spécialisées*. Presses Universitaires de France.
- Tournier, J. (1985). *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*. Champion-Slatkine.

Travaux dirigés

Activité n°01 : Par quoi sont caractérisées les langues de spécialité ?

Activité n°02 : Quelles sont les spécificités linguistiques des LSP ?

Activité n°03 : Quelles sont les spécificités lexicales des LSP ?

Activité n°04 : D'où proviennent les richesses du lexique général et du lexique spécialisé ?

Corrigé des exercices

Corrigé de l'activité n°01 : les caractéristiques des langues de spécialité

Les langues de spécialité se distinguent par plusieurs éléments essentiels :

- Un lexique spécifique marqué par des relations sémantiques (synonymie, hyperonymie, hyponymie, antonymie) et syntagmatiques (flexion et délicatesse des degrés).
- Une terminologie propre au domaine d'application (scientifique, technique, juridique, médical, etc.).
- Une syntaxe qui tend à se structurer selon les besoins de communication spécialisée.

Corrigé de l'activité n°02 : Spécificités linguistiques des LSP

Les langues de spécialité partagent certaines règles de la langue générale, notamment en morphologie et en syntaxe (Lerat, 1988). Toutefois, elles possèdent des particularités lexicales, sémantiques et discursives qui les différencient.

Corrigé de l'activité n°03 : Spécificités lexicales des LSP

Les terminologues soulignent l'importance du lexique dans les langues de spécialité. Contrairement au lexique général, qui reste plus stable et polysémique, le lexique spécialisé évolue constamment pour répondre aux nouvelles réalités techniques et scientifiques (Dubois et al., 1994).

Corrigé de l'activité n°04 : tableau comparatif entre le lexique général et spécialisé

Lexique général	Lexique spécialisé
Marqué de polysémie et de connotations	Tendu vers l'univocité, mono référentiel, sans connotations
Relativement stable	Subit un renouvellement et un enrichissement rapides
Diversification sémantique de termes existants	Création de nouveaux mots liés aux évolutions du domaine
Englobe peu de « mots savants » et utilise des schémas de dérivation usuels	Emploie des bases grecques et latines, avec des affixes typiques
Moins perméable aux emprunts aux langues étrangères	S'ouvre facilement aux emprunts
Priorité donnée à l'aspect morphologique	Priorité donnée à l'aspect référentiel et à l'adhésion au référent
• s'enrichit par des évolutions sémantiques de mots existants.	se développe à travers la création de nouveaux termes et l'adoption de schémas de formation spécifiques (affixation, emprunts, etc.) (Duchet & Chaulet, 2004).

Cours n°04 :

Problème d'ambiguïté de la communication

Objectif du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant pourra avoir une idée sur les ambiguïtés qui pourront éventuellement jouer l'obstacle dans le passage de la communication et dans le déchiffrement du code de la langue que ce soit à l'écrit ou même à l'oral. L'étudiant sera appelé également à apprendre à repérer, comprendre et éviter les ambiguïtés pour une communication plus efficace.

Introduction

L'ambiguïté en communication survient lorsqu'un message peut être interprété de plusieurs façons. Elle peut résulter de formulations imprécises, d'un manque de contexte ou d'une mauvaise transmission des informations. L'ambiguïté survient lorsqu'une phrase peut être interprétée de plusieurs manières. Elle est souvent involontaire et peut nuire à la compréhension du message.

1. Les différentes formes d'ambiguïté en communication

1.1. Ambiguïté linguistique (dans le choix des mots et la syntaxe)

Une phrase peut être interprétée de plusieurs façons à cause de la structure ou du vocabulaire utilisé.

Exemple :

**Je vais voir mon ami avec ma voiture.* (Mon ami est-il avec moi ou est-ce que je l'emmène en voiture ?)

➤ *Je vais voir mon ami en prenant ma voiture.*

1.2. Ambiguïté contextuelle (manque de précisions ou références floues)

Le message manque d'informations essentielles pour être bien compris.

Exemple

** Il faut le faire rapidement.* (Qui doit le faire et quoi ?)

➤ *Paul doit finir le rapport avant midi.*

Conseils :

- Ajouter du contexte pour clarifier les informations.
- Reformuler en précisant les personnes ou les objets concernés.

1.3. Ambiguïté intentionnelle (ambiguïté volontaire pour manipuler ou persuader)

Souvent utilisée en politique, en publicité ou dans le marketing pour influencer l'opinion.

Exemple en publicité:

** "Jusqu'à 50 % de réduction sur nos produits !" (Cela signifie que certains produits ont une réduction plus faible.)*

- Être conscient des ambiguïtés intentionnelles dans les discours.
- Poser des questions pour obtenir des précisions.

1.4. Ambiguïté non verbale (gestes, ton et langage corporel contradictoires)

Un message peut être mal interprété si le ton ou le langage corporel ne correspond pas aux mots.

Exemple :

- *Quelqu'un dit "C'est génial" avec un air ironique.*

Solutions :

- Être attentif aux signaux non verbaux.
- Aligner le ton de la voix et le langage corporel avec le message verbal.

2. Stratégies pour éviter les ambiguïtés en communication

2.1. Utiliser un langage précis et adapté au contexte

- Choisir des mots qui ne prêtent pas à confusion.
- Adapter le vocabulaire à l'audience (éviter le jargon technique si l'interlocuteur ne le comprend pas).

2.2. Structurer son discours

- Commencer par l'information principale avant les détails.
- Utiliser des connecteurs logiques (donc, cependant, en conséquence...).

2.3. Clarifier les références et les pronoms

- Préciser à qui ou à quoi on fait référence.
- Reformuler les phrases où l'antécédent est flou.

2.4. Vérifier la compréhension du message

- Poser des questions ouvertes (*Qu'as-tu compris de ce que j'ai dit ?*).
- Demander une reformulation par l'interlocuteur.

2.5. Ajuster la communication non verbale

- Maintenir un contact visuel approprié.
- Éviter les gestes ou expressions qui pourraient induire en erreur.

Conclusion

L'ambiguïté en communication peut être involontaire (due à mauvaise structuration ou à l'utilisation de mots imprécis) ou volontaire (notamment dans la manipulation en publicité ou en politique). Elle peut être verbale (liée aux mots ou aux phrases) ou non verbale (gestes, ton de la voix). Pour l'éviter, il faut structurer son discours, utiliser un langage clair et vérifier la compréhension du message. Une bonne communication repose toujours sur la clarté, la précision et l'adaptation au contexte.

Références bibliographiques

a- Ouvrages

- Grevisse, M., & Goosse, A. (2016). *Le bon usage*. De Boeck Supérieur.
- Dubois, J., et al. (2002). *Grand dictionnaire de la linguistique*. Larousse.
- Hale, J. (2014). *Automaton theories of human sentence comprehension*. Stanford University Press.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R. (2018). *Grammaire méthodique du français*. PUF.

b- Articles académiques et ressources en ligne

- Université de Montréal. (n.d.). *L'ambiguïté dans la langue française*. Département de linguistique.
- Office québécois de la langue française. (n.d.). *Ressources sur la clarté rédactionnelle et les ambiguïtés syntaxiques*. Disponible en ligne : www.oqlf.gouv.qc.ca
- Académie française. (n.d.). *Recommandations officielles pour une écriture claire et précise*. : www.academie-francaise.fr
- Nos langues – Gouvernement du Canada. (n.d.). *Communication claire : éliminez les ambiguïtés*. [https://www.noslangues-ourlanguages.gc.ca/en/cles-de-la-redaction/communication-claire éliminez - les-ambiguïtés](https://www.noslangues-ourlanguages.gc.ca/en/cles-de-la-redaction/communication-claire%20%C3%A9liminez%20-%20les-ambigu%C3%ADt%C3%A9s)
- Larousse. *Dictionnaire de français en ligne*.
→ Disponible en ligne : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue>

c- Outils numériques

- Antidote. *Logiciel de correction grammaticale et stylistique*. Druide informatique.
- Grammarly. *Outil de correction et détection des ambiguïtés en anglais*.
- Le Robert Correcteur. *Outil de vérification avancée de la syntaxe et du style*

Travaux dirigés

Exercices

Exercice 1 : Identifier l'ambiguïté

Quelle est l'ambiguïté dans ces phrases ? Reformulez-les pour les rendre plus claires.

- Je vais *donner des cours aux étudiants intéressés*
- nous cherchons une personne qui parle anglais rapidement.

Exercice 2 : Reformuler pour éviter l'ambiguïté

Reformulez ces phrases en les rendant plus précises :

- Le *chef a dit à son assistant qu'il devait partir plus tôt.*
- *Elle a expliqué le problème à son collègue, mais il ne l'a pas compris.*

Exercice 3 : À partir d'une conversation récente, essaie de repérer une ambiguïté et de réfléchir à une meilleure façon de formuler ton message.

Exercice 4 : trouvez des exemples de tournures ambiguës puis proposez leurs reformulations

Corrigé des exercices

Exercice 1 :

Phrase 1 :

**Je vais donner des cours aux étudiants intéressés. (Qui est intéressé ? Moi ou les étudiants ?*

- *Je vais donner des cours aux étudiants qui sont intéressés.*
- *En tant qu'enseignant intéressé, je vais donner des cours aux étudiants.*

Phrase 2 :

**Nous cherchons une personne qui parle anglais rapidement. (Doit-elle parler anglais rapidement ou être recrutée rapidement ?)*

- *Nous cherchons une personne qui maîtrise rapidement l'anglais. (Si l'apprentissage rapide est important.)*
- *Nous cherchons rapidement une personne qui parle anglais. (Si l'embauche est urgente.)*

Exercice 2 :

Phrase 1 :

**Le chef a dit à son assistant qu'il devait partir plus tôt. (Qui doit partir plus tôt, le chef ou l'assistant ?)*

- *Le chef a dit à son assistant : "Tu dois partir plus tôt." (L'assistant doit partir.)*
- *Le chef a informé son assistant qu'il devait lui-même partir plus tôt. (Le chef doit partir.)*

Phrase 2 :

**Elle a expliqué le problème à son collègue, mais il ne l'a pas compris. (Il n'a pas compris le problème ou il n'a pas compris l'explication ?)*

- *Elle a expliqué le problème à son collègue, mais il n'a pas compris la situation.*
- *Elle a donné des explications à son collègue, mais il ne les a pas comprises.*

Exercice 3 : Lors d'une réunion d'équipe, un manager envoie un message à son équipe :

**"Nous devons valider le rapport avant vendredi. Jean pourra s'en occuper."*

- Cette phrase est ambiguë car :
 - Qui doit valider le rapport ? Toute l'équipe ou seulement Jean ?
- Que signifie "s'en occuper" ? Jean doit-il rédiger, corriger ou simplement envoyer le rapport

Correction de la phrase

"Toute l'équipe doit valider le rapport avant vendredi. Jean se chargera de sa relecture et de son envoi."

Explication

- La responsabilité de validation est clairement attribuée à toute l'équipe.
- Le rôle de Jean est précisé (il doit relire et envoyer le rapport, et non le rédiger entièrement).

Exercice 4 :

Exemples de tournures ambiguës et leurs reformulations :

1. Tournure ambiguë:

→ *Le policier a poursuivi le voleur en courant.*

Problème : Qui court ? Le policier ou le voleur ?

Tournure plus claire :

→ *En courant, le policier a poursuivi le voleur.*

→ *Le policier a poursuivi le voleur, qui s'est enfui en courant.*

2. Tournure ambiguë :

→ *J'ai vu un homme avec des jumelles.*

Problème : Qui a les jumelles ? Moi ou l'homme ?

Tournure plus claire :

→ *J'ai utilisé des jumelles pour observer un homme.*

→ *J'ai vu un homme qui portait des jumelles.*

3. Tournure ambiguë

→ *L'invité a mangé la tarte qu'il avait apportée tranquillement.*

Problème : Il a apporté la tarte tranquillement ou il l'a mangée tranquillement ?

Tournure plus claire :

→ *Tranquillement, l'invité a mangé la tarte qu'il avait apportée.*

→ *L'invité a mangé tranquillement la tarte qu'il avait apportée.*

4. Tournure ambiguë :

→ *Marie a dit à sa sœur qu'elle devait partir.*

Problème : Qui doit partir ? Marie ou sa sœur ?

Tournure plus claire :

→ *Marie a dit à sa sœur : "Tu dois partir."*

→ *Marie a annoncé à sa sœur qu'elle-même devait partir.*

Cours n°05 :
Les relations entre les langues
spécialisées et la linguistique générale

Objectifs du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant pourra distinguer entre les langues spécialisées et la linguistique générale.

Introduction

Les langues spécialisées sont les langues naturelles face aux connaissances professionnelles. Leur étude suppose la prise en compte des différents niveaux de l'analyse linguistique. Leur spécificité est essentiellement lexico-syntaxique, du côté des formes, et lexico-conceptuelle, du côté des contenus, d'où le besoin de théories appropriées avec l'aide à la traduction, à la rédaction, à la documentation et à l'apprentissage.

-La première est théorique : la meilleure conception d'ensemble est celle qui lexicalise au maximum la syntaxe et qui, en matière conceptuelle, tire le plus parti du jeu des relations typiques entre les mots.

-La seconde est méthodologique : la meilleure base de données est celle qui réunit les connaissances linguistiques et encyclopédiques dont ont besoin les usagers.

En privilégiant ainsi le lexique, on risque de réduire le langage à un jeu de contraintes formelles et logiques, au détriment de la dimension énonciative et pragmatique.

1. Fondements linguistiques

Aucune théorie linguistique, quelle qu'elle soit, n'a jamais isolé le fonctionnement des langues spécialisées de celui des langues naturelles en général. Que l'on se tourne vers la théorie du signe issue de Saussure, vers la théorie de la proposition issue de la tradition logique, vers celle de la phrase au sens des grammaires formelles ou vers la théorie de l'énoncé élaborée depuis les années soixante, les avis convergent sur deux points essentiels :

- d'une part une langue spécialisée n'est pas une simple nomenclature,
- d'autre part la production de textes scientifiques et techniques suppose la mobilisation de compétences linguistiques plus larges.

Il ne faut donc pas s'étonner des limites du rendement ni des méthodes audiovisuelles ni des expériences de type niveau-seuil.

La principale est probablement l'importance particulière de l'écriture, y compris de l'écriture de signes non linguistiques, comme les formules propres à la notation dans telle ou telle science

1.1. Niveau lexical

Les unités lexicales spécialisées présentent par rapport aux autres les particularités suivantes.

- Elles utilisent la dérivation au bénéfice de la monosémie. Par exemple, *homogénéiser* et *mélanger* sont des verbes d'usage large : ce sont pour des humains ou pour des matériels des façons d'agir sur des humains ou des objets concrets ou abstraits, donc les sujets et les compléments possibles ne constituent pas des classes sémantiques ; en revanche, en plomberie, un *homogénéiseur* est un type particulier de robinet, que l'on appelle aussi un *mélangeur*.
- Le sens, en pareil cas, n'est pas seulement dépendant de la connaissance de la langue, mais ici la langue ne fait que mettre de l'ordre dans la connaissance des choses.
- Il en va de même dans les sciences : *hydrique* est l'adjectif propre à parler de l'eau si et seulement si l'on a en vue l'eau en tant que corps chimique.
- Une conséquence pédagogique capitale résulte de cette propriété : l'enseignant de langue maternelle spécialisée gagne à être également spécialiste de la matière concernée.
- Les expressions spécialisées utilisent à forte dose la composition nominale au bénéfice de la dénomination des objets techniques et scientifiques.
- Il faut bien voir en effet qu'un composé relevant du vocabulaire technique n'a pas de spécificité grammaticale par rapport à un composé non technique mais que sa structure dépend entièrement des propriétés typologiques générales de telle langue.
- Dans les vocabulaires spécialisés, le lien entre le mot technique et sa racine tend à être relâché.

1.2. Niveau syntaxique

Au niveau de la phrase complexe, les tendances sont à la fois bien connues et limitées à quelques particularités comme le style abstrait (obtenu notamment par des nominalisations et des adjektivations),

- le style impersonnel (qui dépend du jeu combiné des voix, des modes, des temps et des personnes).
- et le style explicite (où les articulations sont exprimées par des connecteurs logiques).

Les professeurs ont avantage à ne pas trop dissocier le savoir et sa transmission, ni la transmission scolaire et l'apprentissage en situation ;

les linguistes, qui sont aussi bien souvent des professeurs, sont bien placés pour comprendre ces amalgames ; il convient néanmoins qu'ils ne limitent pas l'énonciation technique à celle du cours ou du rapport de stage, et qu'ils aient en vue des pratiques plus vitales dans les entreprises, telles que le mode d'emploi, le devis ou le cahier des charges.

À un niveau plus global, celui du texte, les instruments linguistiques d'analyse restent très limités : la « grammaire de texte » obtient peu de résultats en dehors du traitement des anaphores, la typologie des actes de langage manque encore de robustesse, la notion d'environnement cognitif est nécessaire mais peu technique pour le moment, et elle relève plus de la logique que de la syntaxe proprement dite. C'est au niveau de la phrase simple et du groupe de mots que les progrès de la linguistique formelle sont les plus remarquables à l'heure actuelle et les plus bénéfiques à l'étude des textes spécialisés.

On le voit mieux encore là où la sémantique se confond avec l'interprétation de suites syntaxiques, c'est-à-dire dans le jeu des prédicats et des arguments qui saturent les prédicats.

Autrement dit, un intérêt particulier de la syntaxe des langues spécialisées est qu'elle a une grande pertinence dès que la construction du verbe, du nom ou de l'adjectif impose un type de complément spécifique ou, inversement, que les noms d'objets appellent des expressions prédicatives appropriées.

Ce contrôle réciproque des mots dépendants et des mots régissant dans la phrase simple et dans le syntagme conduit à attacher une importance toute particulière à la distribution fine : celle des classes grammaticales, à un premier niveau, celle des traits de sous-catégorisation comme « humain » ou « concret », à un deuxième niveau, celle des « classes d'objets » au sens de Gaston Gross, à un troisième niveau, celle enfin des classes réduites à une ou quelques unités lexicales compatibles (ainsi, *sulfurique* est difficilement employable autrement qu'à la suite immédiate d'*acide*).

Par exemple, le patient contracte une hépatite, le client contracte avec l'assureur, le muscle se contracte : dans le premier cas l'objet appartient à une classe sémantique homogène, celle des maladies, dans le deuxième il s'agit nécessairement d'une personne juridique, dans le dernier le sujet est concret et matériel, sans propriété plus spécifique.

À titre d'exemple, la langue des assurances n'est pas seulement une nomenclature de dictionnaire spécialisé, mais un jeu de relations entre des acteurs, des opérations, des risques, etc.

Sa maîtrise est celle des liens prévisibles entre d'une part des expressions prédicatives verbales, comme *assurer*, nominales, comme *assureur*, *assurance* et *assuré*, ou adjectivales, comme *assuré*, et d'autre part le cortège de leurs arguments typiques (*assurer un bien*, *assurance sur la vie*, *véhicule assuré*, etc.).

De façon plus élémentaire, parce que purement formelle, la distribution simplement grammaticale des mots, y compris celle des articles et des prépositions, est un guide indispensable pour la traduction. L'élaboration des systèmes de traduction automatique est éclairante pour l'aide à la traduction purement humaine, parce qu'ils exigent l'explicitation des contraintes de cooccurrence. Ainsi, il est sans utilité de dire que l'expression *à terme* est une locution, car cette information ne sert à rien pour la traduire en anglais ou en allemand ; ce qui importe en pareil cas est de lui affecter une catégorie grammaticale précise car, selon qu'il s'agit d'un emploi adjectival ou adverbial la traduction, pour un même domaine de connaissances, celui des marchés financiers, sera différente. Une opération *à terme* sera *à forward transaction*, *ein Termingeschäft*, un cours *à terme* *a forward rate*, *ein Terminkurs*; acheter *à terme* sera *to buy forward*, avec une position postverbale, *auf Termin kaufen*, sans soudure et avec une préposition. Rien de tout cela ne va de soi, surtout pour un apprenant, un non-spécialiste ou un étranger même disposant déjà d'une certaine familiarité avec la langue.

1.3. Niveau conceptuel

Dans la tradition antimentaliste qui a prévalu autour du structuralisme, le linguiste n'était pas tenu d'avoir une théorie du concept, et seul le psycholinguiste était préoccupé de la compatibilité des travaux sur les langues et des travaux sur l'acquisition des connaissances. Le projet interdisciplinaire connu sous le nom de sciences cognitives a le mérite, entre autres, de rappeler la nécessité de privilégier les approches compatibles, d'une discipline à l'autre. À cet égard la terminologie, dès les années trente, a pris parti pour l'école viennoise de philosophie du langage, soucieuse des relations entre les mots et les choses à travers des conceptualisations, au risque de se couper pour un temps d'une linguistique devenue immanentiste avec Saussure. On peut maintenant reprocher à la philosophie analytique de ne pas avoir fait une part suffisante au sujet conceptualisant, et donc à la terminologie d'avoir privilégié un point de vue ontologique plutôt que culturaliste, mais au moins le terme est clairement la dénomination d'un concept depuis Wüster.

Comment définir le concept ? La définition la plus satisfaisante, selon les critères de la linguistique, ne peut pas être celle qui sépare le concept de sa dénomination dans une langue naturelle donnée, car ce serait méconnaître à la fois l'importance des différences de conceptualisations selon les

cultures et celle de l'arbitraire relatif selon les racines lexicales utilisées. Il y a donc lieu, à mon avis, d'adopter une conception compatible à la fois avec les exigences de la linguistique et celle de disciplines connexes, à commencer par la psychologie. C'est ce que fait dans un ouvrage récent Sylvain Auroux (1996 : 207). Pour cet auteur, le concept est un « réseau hétérogène d'informations dont le mot ne forme que l'un des composants, les autres étant les représentations sensorielles (visuelles, tactiles, olfactives) et les informations culturelles typiques (clé : instrument pour ouvrir/fermer des portes) ».

On peut bien entendu formuler autrement la même idée. On retrouve ici, en particulier, les entrées lexicales et encyclopédiques de Sperber et Wilson (1986 : 86), ce qui peut donner envie de prendre en compte aussi des entrées logiques, autorisant la déduction de concept à concept, ainsi que le font ces auteurs ; au reste, l'exemple de « clé » signale, implicitement, une implication nécessaire, l'hyponymie de *clé* par rapport à *instrument*. Telle quelle, cette définition est adéquate pour rendre compte du statut particulier du terme : elle intègre au concept la dénomination (ou les dénominations), elle prend en compte des propriétés perceptuelles, comme la forme schématique des objets dans le *Dictionnaire de la machine-outil* de Wüster, et énumère les relations prédicatives typiques. Ainsi, une clé de serrure porte un nom, *clé*, elle a une forme dessinable, c'est un instrument qui a quelque chose à voir avec le concept de porte ; de même, une clé à bougies a en commun avec la clé de serrure un élément de dénomination, *clé*, elle correspond à un objet de forme différente et à fonction également spécifique, puisqu'elle sert à visser et dévisser des bougies de véhicule automobile. Dans ces conditions, ce qui est important en langue spécialisée est le concept, entièrement différent selon les liens notionnels que permettent d'explicitier les relations avec les prédicats « ouvrir » et « visser » et avec les objets « porte » et « bougie », alors qu'en langue générale c'est le continuum qui est privilégié : visser, c'est une façon de serrer, le résultat est de fermer, et à ce compte les classes d'objets typiques ne sont plus que des cas particuliers d'un même schème. La différence est importante au point de vue méthodologique, car d'un côté l'essentiel est la logique de l'action sur le réel, dans l'autre c'est une logique du signifié immanent. Les langues spécialisées, à mon avis, imposent un point de vue encyclopédique, et donc une rupture avec la tradition du dictionnaire général unilingue, qui met l'accent sur les continuités en prenant le parti du mot et non pas celui du concept.

La sémantique du concept, à ce compte, est ainsi une sémantique entièrement relationnelle : relation entre dénomination et informations diverses, relations de généricité et de spécificité, relations prédicatives. La polysémie des expressions prédicatives correspond dans une large mesure à la variabilité des arguments qui vont avec, et celle des objets dépend des propriétés référentielles (appréhendables par la perception et la catégorisation). D'où la pertinence de la notion de domaine

de connaissances : il y a clé et clé, selon qu'il s'agit de musique, de serrurerie ou de mécanique automobile. L'hyperonymie varie aussi avec les points de vue induits par les domaines de connaissances ; le lait de vache est toujours du lait de vache, mais pour l'industriel c'est un produit, pour le médecin un aliment, pour le chimiste un liquide. Si la polysémie est facile à gérer dans une base de données prenant en compte des différences de domaines, la polyhiérarchie l'est moins ; le problème se pose surtout pour la documentation, mais on le rencontre aussi dès qu'on essaie de concevoir une base de connaissances terminologiques multidomaine.

2. Une description d'emplois typiques

2.1. Pour une description limitée

Paradoxalement, les langues spécialisées sont relativement simples, parce que les contraintes lexicales, sémantiques et pragmatiques y sont fortes. La prise en considération de domaines est quelquefois mal comprise, comme l'imposition artificielle d'œillères alors que dans la communication réelle il y a du coq à l'âne, des niveaux de langue, des interactions variées etc. L'analyse d'interviews de techniciens ou celle d'articles de scientifiques à destination du grand public fournit des arguments aux tenants d'une « socioterminologie » qui ressemble beaucoup à une analyse de discours à entrée lexicale comme on en faisait dans les années 70. Si l'on a en vue les connaissances capitalisées par une discipline à un moment donné et si l'on a le souci de représenter ces connaissances en vue de leur transmission, il faut bien accepter l'idée qu'il y a des disciplines et des sous-disciplines, des tâches imposant des procédures et une exigence de précision dans toute communication professionnelle. Là encore, la terminologie a été bien orientée dès ses débuts, en liant sa productivité à l'activité de normalisation ; conçue comme une linguistique d'ingénieur à l'origine, la terminologie a été pensée d'emblée comme instrument de résolution de problèmes. L'erreur a été de séparer les concepts de leurs expressions linguistiques au point de miser sur l'esperanto pour faciliter la communication et y accroître la sécurité. La vérité est que la communication professionnelle doit tenir compte des bizarreries des langues naturelles et tendre malgré tout vers la prévisibilité maximale, au risque d'utiliser une langue de travail unique, quand la sécurité des passagers d'un avion constitue un enjeu prioritaire.

2.2. Pour une description fonctionnelle

Un besoin de description systématique des langues spécialisées se fait sentir principalement en matière d'aide à l'apprentissage, à la rédaction, à la traduction et à la documentation.

Une vue trop étroite de l'apprentissage pourrait conduire à se passer d'informations phonétiques, graphiques, morphologiques et syntaxiques. Ce serait une erreur, car rien ne va de soi dans une matière aussi soumise à la prolifération des emprunts, des sigles et des néologismes de toutes sortes. De même, il faut prendre en compte des informations encyclopédiques et culturelles. Au total,

mérite d'être pris en considération tout ce qui n'est pas prédictible à partir soit d'une compétence linguistique générale soit des connaissances de sens commun.

Pour la rédaction, il importe d'ajouter des connaissances portant sur les normes textuelles. Les instruments de référence ne sont pas seulement les correcteurs des traitements de textes, inspirés plus ou moins de manuels traditionnels, mais aussi, dans telle entreprise, telle feuille de style, tel formulaire (de contrat, par exemple) ou tel thesaurus permettant d'utiliser un vocabulaire contrôlé.

L'aide à la traduction requiert des ressources facilement accessibles. La traduction spécialisée supposant une bonne connaissance générale de deux langues, c'est sur le vocabulaire que les difficultés se concentrent. Elles exigent un traitement systématique des équivalences. Il y a toujours une solution *mutatis mutandis*, et ce qu'il faut expliciter ce sont les conditions de l'équivalence. C'est pourquoi je préfère la notion d'équivalence conditionnelle à celle de degré d'équivalence, le problème n'étant pas celui de la plus ou moins grande adéquation mais celui des conditions linguistiques et pragmatiques où il y a véritablement adéquation entre les formulations dans les deux langues.

Pour la documentation, l'important est la cohérence des thesaurus. Par rapport aux dictionnaires, les thesaurus se caractérisent par deux spécificités principales : d'une part le recours à un vocabulaire entièrement contrôlé pour dénommer les connaissances nécessaires dans un secteur d'activité, d'autre part la structuration de ces connaissances en termes de généricité/spécificité, de tout/partie, d'agents et d'objets typiques. Cette cohérence a un prix élevé : il est impossible d'en intégrer les informations dans un système de traduction automatique généraliste sans les avoir réévaluées pour cet usage externe. Par exemple, à Gaz de France *prix du gaz* désigne conventionnellement le prix d'achat que paie l'entreprise à ses fournisseurs, le prix de vente étant dénommé *tarif du gaz*. Pour le client, le tarif est bien sûr un prix, mais le thesaurus n'est pas fait pour les clients.

2.3. Pour une description informatisable

Il existe un instrument logiciel permettant de retrouver à la demande des informations si elles sont codées correctement : c'est le système de gestion de bases de données. Il est applicable à des objets linguistiques pour autant que ceux-ci sont clairement identifiés, d'où l'importance de la monosémie, qui est le lot des langues spécialisées, non des langues en général. Des mots pris dans un sens technique auront en commun, pour la langue prise en compte, un certain nombre d'attributs tels que la partie du discours, le genre grammatical, le nombre, les dérivés, les composés, le domaine, le cas échéant la classe d'objets, les prédicats appropriés, une définition, une note, une source, etc. Ces attributs prennent des valeurs en nombre limité (comme les genres et les nombres des substantifs

ainsi que les domaines), ou au contraire extrêmement variables (comme les prédicats appropriés, les notes et les définitions). Seuls les cas de valeurs en nombre prédéterminé sont exploitables en matière de traitement automatique des langues, mais dans une base destinée à des usagers humains l'accès à une définition est très éclairant si la définition est bonne, et la mention de la source est une indication utile sur l'usage.

Les grands instruments disponibles, comme EURODICAUTOM et TERMIUM, ont été entrepris sans théorie linguistique. Inversement, les grands dictionnaires de langue informatisés, comme le *Trésor de la langue française*, sont pauvres en informations pertinentes sur le vocabulaire scientifique et technique. Enfin, les limites des systèmes de traduction automatique sont connues. Ils donnent satisfaction là où il s'agit de textes répétitifs, à syntaxe simple et à vocabulaire entièrement contrôlé. On obtiendra des résultats supérieurs en affinant les analyseurs syntaxiques et en mettant au point des analyseurs sémantiques au sens où l'entend Catherine Fuchs (in Piotrowski 1996 : 171). L'enjeu est d'arriver à « prédire, à l'aide d'un système de règles de filtrage mutuel, la valeur prise par chaque usage polysémique dans un énoncé ». On est très loin de pouvoir obtenir des succès spectaculaires dans le cas de mots courants tels que *bon* ou *faire*, mais les langues spécialisées se prêtent mieux à des filtrages mutuels entre mots conceptuellement solidaires dans un champ notionnel propre à un domaine. Par exemple, *clôture* est polysémique au sein même du droit, puisque susceptible d'une acception concrète (à propos de fossés ou de murs) ou d'une acception abstraite (à propos d'inscriptions ou de sessions), mais le prédicat approprié *mitoyen* permet un filtrage conditionnel ; de même, *portefeuille* et *action* sont tous deux polysémiques, mais dans *portefeuille d'actions* les deux mots se désambigüisent réciproquement.

Un exemple me permettra de synthétiser les connaissances linguistiques afférentes à un usage spécialisé d'un mot polysémique du français. Ce mot n'est pas scientifique, mais il est devenu technique par sa professionnalisation dans notre civilisation, puisqu'il s'agit d'*assurance*.

Dans le domaine des assurances, on peut établir des classes d'objets telles que celle des assureurs et même celle des assurés, en procédant de façon cumulative, en extension. On peut aussi faire un inventaire plus linguistique et moins empirique, celui des types d'opérations propres à la profession et celui des objets assurables. Un nombre limité de structures propositionnelles simples met en relations ces acteurs et ces actions. Ainsi, les assurés s'assurent contre (et non pas « s'assurent de »), ils prennent (ou, mieux, contractent) une assurance, ils ont une police d'assurance, etc.. Ils assurent [+ groupe nominal] (et non pas [+ QUE]), le groupe nominal désigne normalement un bien, etc. Aucune de ces particularités n'est dictée par le système de la langue en tant que tel. Il importe donc de les énumérer explicitement. Voilà pour la représentation des connaissances linguistiques spécialisées, dont on voit qu'elles ne sont pas indépendantes de la connaissance des choses.

En matière de connaissance du domaine, une base de données peut rendre compte de façon systématique de quelques propriétés conceptuelles ; ainsi, une assurance est un cas particulier de contrat, ou encore elle comporte des clauses. Ces relations ont une trace linguistique : l'hyponymie de *contrat* se reconnaît à la vérité de propositions comme « une assurance est un contrat » et à la plausibilité d'anaphores comme « mon assurance... ce contrat » ; de même, le syntagme *clauses du contrat* et la phrase *le contrat comporte telle clause* valident ensemble la relation partie-tout. Ainsi, la connaissance des choses se reflète en retour dans la langue.

Au niveau du texte, les assurances supposent l'usage réglé de formulaires et de lettres-types. Il existe même un mot spécial, *police d'assurance*, pour dénommer un écrit contractuel propre à ce domaine. Ici la pragmatique prévaut, et la linguistique a peu de part dans les tests qui pourraient valider ces écrits : tests de complétude, en confrontant la police avec un modèle comportant exhaustivement les clauses nécessaires dans leur ordre procédural, tests de pertinence pour vérifier l'adéquation des données factuelles les unes avec les autres, de l'identité des contractants aux risques couverts.

Cette fois, le linguiste est, enfin, incompetent. L'étude des relations entre les langues spécialisées et la linguistique générale met en évidence la complexité et l'interdépendance de ces deux domaines. Les langues spécialisées ne sont pas de simples nomenclatures lexicales, mais des systèmes structurés qui mobilisent des compétences linguistiques variées, englobant la syntaxe, la sémantique et la pragmatique (Lerat, 1995).

Leur analyse repose sur plusieurs niveaux d'étude, du lexique aux structures syntaxiques et conceptuelles. Le lexique spécialisé se distingue par sa monosémie et son évolution rapide pour répondre aux besoins des disciplines scientifiques et techniques (Dubois et al., 1994). De même,

Conclusion

Les structures syntaxiques des langues spécialisées privilégient des formes impersonnelles, explicites et adaptées aux contextes professionnels et académiques (Gross, 1996).

L'essor des sciences cognitives et des bases de données terminologiques a renforcé la nécessité d'une approche interdisciplinaire, combinant linguistique, logique et documentation (Sperber & Wilson, 1986). Les avancées en lexicographie et en traduction automatique montrent que la gestion des langues spécialisées repose sur des outils et des méthodologies spécifiques, indispensables pour une communication efficace dans les milieux professionnels et scientifiques (Piotrowski, 1996).

Ainsi, la linguistique générale et les langues spécialisées s'influencent mutuellement : la première fournit des outils d'analyse essentiels, tandis que les secondes permettent d'affiner les théories linguistiques en mettant en évidence leurs applications concrètes dans divers domaines. La distinction entre ces deux approches reste donc essentielle pour comprendre les enjeux et les défis de la communication spécialisée dans un monde en perpétuelle évolution.

Références bibliographiques

- Auroux, S. 1996. *La philosophie du langage*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Gross, G. 1996. *Les expressions figées*. Paris : Ophrys.
- Lerat, P. 1995. *Les langues spécialisées*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Pierre Lerat, « Approches linguistiques des langues spécialisées », *ASP*, 15-18 | 1997, 1-10.
- Piotrowski D. (dir.). 1996, *Lexicographie et informatique*. Paris : Didier Érudition.
- Saussure, F. de. 1978 [1916]. *Cours de linguistique générale*, T. de Mauro (dir.). Paris : Payot.
- Sperber, D. et D. Wilson. 1986. *Relevance*. Oxford : Blackwell.

Référence électronique

- Pierre Lerat, « Approches linguistiques des langues spécialisées », *ASp* [En ligne], 15-18 | 1997, mis en ligne le 16 avril 2012, consulté le 24 octobre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/asp/2926> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/asp.2926>

Travaux dirigés

Exercice 1 : Vrai ou Faux

Indiquez si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses en justifiant vos réponses.

1. Une langue spécialisée est une simple nomenclature de termes techniques.
2. L'étude des langues spécialisées prend en compte à la fois le lexique et la syntaxe.
3. Les langues spécialisées n'ont aucune relation avec les langues naturelles.
4. L'apprentissage d'une langue spécialisée peut se faire indépendamment des connaissances du domaine concerné.
5. Le style impersonnel est une caractéristique des textes scientifiques et techniques.

Exercice 2 : Choix multiples (QCM)

Choisissez la bonne réponse.

1. **Quel élément est primordial dans les langues spécialisées ?**
 - a) La phonétique
 - b) Le lexique et la syntaxe
 - c) L'intonation
 - d) La gestuelle
2. **Quelle est la principale différence entre un terme spécialisé et un mot du langage courant ?**
 - a) Son orthographe
 - b) Son usage dans un domaine précis
 - c) Son origine latine
 - d) Son niveau de difficulté
3. **Pourquoi la syntaxe est-elle importante dans les langues spécialisées ?**
 - a) Elle permet d'enrichir le vocabulaire scientifique.
 - b) Elle aide à structurer les phrases complexes et impersonnelles.
 - c) Elle n'a pas d'importance particulière.
 - d) Elle remplace complètement le lexique.

Exercice 3 : Reformulation

Reformulez les phrases suivantes en supprimant toute ambiguïté liée aux langues spécialisées.

1. **Phrase ambiguë :**

L'enseignant de langue maternelle spécialisée doit aussi être spécialiste.

Réécriture :

2. **Phrase ambiguë :**

Les linguistes analysent les textes spécialisés et les enseignants les adaptent.

Réécriture :

3. **Phrase ambiguë :**

Les textes scientifiques utilisent des connecteurs logiques qui facilitent leur compréhension.

Réécriture :

Exercice 4 : Analyse lexicale et syntaxique

Lisez la phrase suivante et analysez les éléments lexicaux et syntaxiques propres aux langues spécialisées.

Phrase à analyser :

"L'acide sulfurique est un composé chimique utilisé dans de nombreux procédés industriels, nécessitant des précautions spécifiques lors de sa manipulation."

Répondez aux questions suivantes :

1. Quels sont les termes spécialisés dans cette phrase ?
2. Quel type de phrase est utilisé (simple, complexe, impersonnelle) ?
3. Quels éléments montrent l'usage d'un style scientifique ?

Exercice 5 : Mise en situation

Imaginez que vous devez expliquer à un non-spécialiste la différence entre "**assurance**" en langage courant et en langage spécialisé (ex. domaine juridique ou financier). Rédigez une courte explication en vous appuyant sur votre cours.

Corrigé des exercices

Exercice 1 : Vrai ou Faux

1. **✗ Faux** → Une langue spécialisée ne se réduit pas à une liste de termes, elle inclut aussi des règles syntaxiques et conceptuelles.
2. **✓ Vrai** → Le lexique et la syntaxe sont essentiels pour structurer et interpréter les textes spécialisés.
3. **✗ Faux** → Les langues spécialisées dérivent des langues naturelles et en suivent les principes fondamentaux.
4. **✗ Faux** → La compréhension d'une langue spécialisée nécessite souvent des connaissances spécifiques du domaine concerné.
5. **✓ Vrai** → Le style impersonnel est courant dans les textes scientifiques pour éviter toute subjectivité.

Exercice 2 : Choix multiples (QCM)

1. b) Le lexique et la syntaxe
2. b) Son usage dans un domaine précis
3. b) Elle aide à structurer les phrases complexes et impersonnelles.

Exercice 3 : Reformulation

1. **Phrase corrigée :**
- *L'enseignant de langue maternelle spécialisée doit également maîtriser la discipline qu'il enseigne.*
2. **Phrase corrigée :**
- *Les linguistes analysent les textes spécialisés, tandis que les enseignants les adaptent pour l'apprentissage.*
3. **Phrase corrigée :**
- *Les textes scientifiques utilisent des connecteurs logiques qui facilitent la compréhension des idées développées.*

Exercice 4 : Analyse lexicale et syntaxique

1. **Termes spécialisés :** *acide sulfurique, composé chimique, procédés industriels, manipulation.*
2. **Type de phrase :** *Phrase complexe avec une subordonnée (nécessitant des précautions spécifiques lors de sa manipulation).*
3. **Style scientifique :** *Utilisation d'un lexique précis, du passif (utilisé dans de nombreux procédés industriels), et d'une structure informative claire.*

Exercice 5 : Mise en situation

Explication de "assurance" en langage courant vs spécialisé :

En langage courant, *l'assurance* désigne un sentiment de confiance en soi ou une garantie offerte par quelqu'un (ex. *Il parle avec assurance*).

En langage spécialisé (domaine financier/juridique), *l'assurance* fait référence à un contrat par lequel une compagnie garantit une indemnisation en cas de sinistre (ex. *Une assurance automobile couvre les dommages en cas d'accident*).

Différence principale : En contexte spécialisé, le mot s'inscrit dans un cadre juridique précis et implique des relations contractuelles et financières.

Cours n°06 :

Les unités terminologiques : morphologie, syntaxe et sémantique

Objectifs du cours : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre les caractéristiques des unités terminologiques dans les langues de spécialité (LSP)
- Différencier le lexique général du lexique spécialisé et analyser leur évolution.
- Identifier les spécificités morphologiques des LSP, notamment les procédés de formation des termes spécialisés.
- Analyser la structuration syntaxique des discours spécialisés et leur distinction avec la langue générale.
- Étudier la sémantique des LSP, notamment l'univocité, la monosémie et la polysémie des termes spécialisés.
- Comprendre l'impact des LSP sur la communication scientifique et technique et leur rôle dans la vulgarisation des connaissances.

Ce cours vise donc à développer chez l'étudiant une compétence d'analyse et d'interprétation des textes spécialisés, en mettant l'accent sur les relations entre morphologie, syntaxe et sémantique dans les domaines spécialisés.

Introduction

Les unités terminologiques jouent un rôle fondamental dans les langues de spécialité (LSP). Elles permettent d'exprimer des concepts techniques et scientifiques avec précision et clarté. La terminologie spécialisée repose sur trois aspects essentiels : la **morphologie**, qui concerne la formation des mots ; la **syntaxe**, qui régit l'agencement des unités terminologiques dans une phrase ; et la **sémantique**, qui étudie le sens des termes et leur relation avec la langue générale.

Les LSP se distinguent par un lexique souvent monosémique, une organisation syntaxique rigoureuse et une structuration sémantique adaptée aux besoins des domaines spécialisés. L'étude de ces unités terminologiques permet de mieux comprendre la relation entre la langue générale et les discours spécialisés (Lerat, 1995).

1. Spécificités linguistiques des LSP

1.1. Spécificités lexicales des LSP

Le lexique des LSP se différencie du lexique général par plusieurs aspects :

Lexique général	Lexique spécialisé
Polysémique, riche en connotations	Tendu vers l'univocité et la précision
Relativement stable	En constante évolution
Enrichissement par diversification sémantique	Enrichissement par création de nouveaux termes
Peu de « mots savants »	Usage fréquent de racines grecques et latines
Résiste aux emprunts étrangers	S'ouvre facilement aux emprunts

Les caractéristiques du lexique spécialisé découlent de son mode spécifique de signification :

- Il entretient une relation directe avec la réalité qu'il désigne (*adhésion terminologique*).
- Il privilégie l'aspect référentiel plutôt que morphologique.
- Il tend à acquérir une **valeur universelle** dans un domaine précis (Maillet, 1998).

1.2. Les strates lexicales des LSP

Normand Maillet (1998) identifie trois **strates lexicales** au sein des textes spécialisés :

1. **Zone centrale** : Langue commune utilisée dans un contexte scientifique.
2. **Zone mitoyenne** : Vocabulaire partagé entre plusieurs disciplines.
3. **Zone ultra-spécialisée** : Terminologie réservée aux experts d'un domaine précis (Rondeau, 1981).

Lerat (1995) souligne que ces strates lexicales jouent un rôle dans la vulgarisation des savoirs. La terminologie d'un domaine peut ainsi migrer vers la langue commune et inversement.

2. Spécificités sémantiques des LSP

L'étude sémantique des LSP repose sur deux axes principaux :

1. **L'univocité et la monosémie du terme**
 - En terminologie, chaque terme est censé correspondre à une seule notion (Pavel, 1991).
 - Toutefois, dans la réalité, les termes spécialisés peuvent subir une **altération de sens** lorsqu'ils passent de la langue de spécialité à la langue commune.
2. **L'approche de la sémantique quantitative**
 - Contrairement à l'idéal de la monosémie, la linguistique de corpus montre que les termes spécialisés évoluent et peuvent être polysémiques selon le contexte (Temmerman, 2000).
 - Les analyses statistiques des corpus spécialisés permettent d'identifier les mots-clés et de mesurer leur fréquence d'utilisation dans un domaine donné.

Conclusion

L'étude des unités terminologiques révèle que les LSP sont structurées autour d'un **lexique spécifique**, d'une **organisation syntaxique rigoureuse** et d'une **sémantique adaptée** aux besoins des spécialistes. Si l'idéal de la monosémie domine encore en terminologie, la linguistique de corpus démontre l'importance de la variation contextuelle dans les discours spécialisés (Cabré, 2000).

L'évolution constante du lexique spécialisé, sous l'effet des innovations scientifiques et technologiques, oblige à repenser la frontière entre langue générale et langue de spécialité. Cette dynamique impose une analyse approfondie des relations entre morphologie, syntaxe et sémantique afin d'assurer une communication efficace dans les domaines spécialisés.

Références bibliographiques

- Cabré, M. T. (2000). *Terminologie et linguistique : La théorie des portes*. *Terminologies nouvelles*, 21, 10-15.
- Lerat, P. (1995). *Les langues spécialisées*. Presses Universitaires de France.
- Maillet, N. (1998). *Approche statistique des terminologies* [Thèse de doctorat, Université de Paris].
- Pavel, S. (1991). *Terminologie et traduction*. Éditions META.
- Rondeau, G. (1981). *Introduction à la terminologie*. Éditions Universitaires.
- Temmerman, R. (2000). *Towards New Ways of Terminology Description*. John Benjamins Publishing.

Travaux dirigés

Activité n°01 : Identifier les caractéristiques du lexique spécialisé

1. Quels sont les critères qui différencient un lexique spécialisé d'un lexique général ?
2. Pourquoi le lexique spécialisé évolue-t-il plus rapidement que le lexique général ?

Activité n°02 : Comprendre la structuration des LSP

1. Quels sont les trois niveaux de stratification lexicale définis par Maillet (1998) ?
2. Expliquez pourquoi la zone mitoyenne joue un rôle clé dans la vulgarisation scientifique.

Activité n°03 : Analyse sémantique des LSP

1. Quelle est la différence entre univocité et polysémie ?
2. Comment la sémantique quantitative remet-elle en question l'idéal de monosémie des LSP ?

Corrigé des activités

Corrigé de l'Activité n°01

1. Un lexique spécialisé se distingue par :
 - Sa précision et son univocité.
 - Son renouvellement rapide lié aux avancées scientifiques.
 - L'usage de racines grecques et latines pour former de nouveaux termes.
 - Une forte perméabilité aux emprunts linguistiques.
2. Le lexique spécialisé évolue plus vite car il doit s'adapter aux innovations technologiques et aux découvertes scientifiques.

Corrigé de l'Activité n°02

1. Les trois niveaux de stratification lexicale selon Maillat (1998) sont :
 - La zone centrale (langue commune).
 - La zone mitoyenne (vocabulaire partagé entre disciplines).
 - La zone ultra-spécialisée (terminologie réservée aux experts).
2. La zone mitoyenne est essentielle dans la **vulgarisation scientifique**, car elle facilite la transition entre la terminologie ultra-spécialisée et le langage accessible au grand public.

Corrigé de l'Activité n°03

1. **Univocité** signifie qu'un terme correspond à une seule notion, tandis que la **polysémie** désigne un mot pouvant avoir plusieurs significations selon le contexte.
2. La **sémantique quantitative** montre que les termes spécialisés ne sont pas toujours monosémiques. Leur signification peut varier selon l'usage et le contexte disciplinaire.

Cours n°07 :

Les critères linguistiques et la définition des langues de spécialité.

Objectifs du cours

À l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Définir une langue de spécialité et identifier ses spécificités par rapport à la langue générale.
- Analyser les critères lexicaux, syntaxiques et sémantiques qui caractérisent les LSP.
- Comprendre l'évolution des LSP et leur interaction avec la langue générale.
- Appliquer les connaissances acquises pour reconnaître et utiliser des termes spécialisés dans divers domaines.
- Réaliser des exercices pratiques sur la transformation et l'analyse des structures linguistiques propres aux LSP.

Introduction

Les langues de spécialité (LSP) sont des formes linguistiques utilisées dans des contextes professionnels, académiques ou techniques pour communiquer des concepts précis. Elles se distinguent de la langue générale par des critères linguistiques, notamment au niveau lexical, syntaxique et sémantique. Cependant, leur définition reste un sujet de débat parmi les linguistes et terminologues. Selon Cabré (1998, p. 115), "les langues de spécialité se distinguent de la langue commune par leurs situations d'utilisation et par le type d'information qu'elles véhiculent."

1. Définition des langues de spécialité

Une langue de spécialité est un sous-système de la langue générale employé dans un domaine particulier de communication. Elle est généralement définie par les éléments suivants :

- Un vocabulaire spécifique composé de termes techniques.
- Une syntaxe adaptée à des structures discursives précises.
- Une sémantique réduisant l'ambiguïté des termes.

Selon Dubois et al. (2001, p. 40), "on appelle langue de spécialité un sous-système linguistique tel qu'il rassemble les spécificités linguistiques d'un domaine particulier."

2. Critères linguistiques des langues de spécialité

2.1 Critères lexicaux

Le lexique des LSP est caractérisé par :

- **Une univocité** : les termes sont définis de manière unique et précise.
- **Un enrichissement constant** : l'apparition de nouveaux concepts induit la création de termes nouveaux.
- **L'usage de bases grecques et latines** pour favoriser l'universalité.

Comme le souligne Rondeau (1983, p. 24), "plus on s'éloigne de la langue commune pour aller vers les sphères des vocabulaires ultra-spécialisés, plus le nombre de locuteurs diminue."

2.2 Critères syntaxiques

Les phrases dans les LSP suivent des structures particulières telles que :

- L'utilisation de phrases complexes pour préciser les concepts.
- La prédominance des constructions passives et impersonnelles, surtout dans les domaines scientifiques et juridiques.
- Une organisation syntaxique qui assure la clarté et la rigueur du message.

Selon Lerat (1995, p. 20), "la notion de langue spécialisée réfère à une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées."

2.3 Critères sémantiques

La sémantique des LSP repose sur :

- La précision et la spécificité des termes.
- Une faible polysémie pour éviter toute ambiguïté.
- Un lien direct entre les termes et les référents du domaine concerné.

Comme l'affirme Pavel (1991, p. 44), "les mots de la langue commune acquièrent un sens restreint ou spécialisé en passant dans l'usage d'un groupe particulier, et inversement, ils élargissent leur sens lorsqu'ils sont adoptés par un cercle plus étendu."

3. Relations entre langue générale et langues de spécialité

Les LSP ne sont pas entièrement détachées de la langue générale. Elles s'insèrent dans un continuum où certains termes migrent d'un registre à l'autre. Par exemple, des termes scientifiques deviennent courants au fil du temps (comme "virus" en informatique).

Cabré (1998, p. 126) indique que "les langues de spécialité sont en relation d'inclusion par rapport à la langue générale et en relation d'intersection avec la langue commune."

Conclusion

Les langues de spécialité se distinguent de la langue générale par des critères lexicaux, syntaxiques et sémantiques précis. Elles jouent un rôle fondamental dans la transmission des connaissances et des savoir-faire spécialisés. Toutefois, elles restent **dynamiques et évolutives**, intégrant des éléments de la langue commune tout en contribuant à son enrichissement.

Références bibliographiques

- Cabré, M. T. (1998). *Terminologie: Théorie, méthode et applications*. A. Colin.
- Dubois, J., et al. (2001). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse.
- Lerat, P. (1995). *Les langues spécialisées*. Presses Universitaires de France.
- Pavel, S. (1991). *Terminologie et traduction*. Éditions META.
- Rondeau, G. (1983). *Introduction à la terminologie*. Gaëtan Morin.

Travaux dirigés

Exercices

Exercice 1 : Identifier les termes spécialisés

Consigne : Parmi les mots suivants, identifiez ceux qui appartiennent à une langue de spécialité et précisez le domaine concerné.

- Protéine
- Jugement
- Algorithme
- Soleil
- Photosynthèse
- Hypothèse

Exercice 2 : Transformer une phrase générale en phrase spécialisée

Consigne : Reformulez les phrases suivantes en utilisant des termes techniques propres aux domaines concernés.

1. Les plantes utilisent la lumière du soleil pour produire leur énergie.
2. Un ordinateur suit une série d'instructions pour résoudre un problème.
3. Un juge doit décider si une personne est coupable ou non.

Exercice 3 : Analyse syntaxique d'une phrase spécialisée

Consigne : Identifiez la structure syntaxique de la phrase suivante et expliquez pourquoi elle est typique des LSP.

- "La distillation fractionnée permet la séparation des composants d'un mélange en fonction de leur température d'ébullition."

Corrigé des exercices

Corrigé de l'Exercice 1

- **Protéine** (Biologie, Chimie)
- **Jugement** (Droit, Philosophie)
- **Algorithme** (Informatique, Mathématiques)
- **Photosynthèse** (Biologie, Écologie)
- **Hypothèse** (Science, Philosophie)

Corrigé de l'Exercice 2

1. Les végétaux réalisent la **photosynthèse** en convertissant l'énergie lumineuse en énergie chimique.
2. Un **processeur exécute un algorithme** pour traiter une tâche donnée.
3. Le **magistrat analyse les preuves** afin de statuer sur la culpabilité d'un prévenu.

Corrigé de l'Exercice 3

- **Sujet** : "La distillation fractionnée"
- **Verbe** : "permet"
- **Complément** : "la séparation des composants d'un mélange en fonction de leur température d'ébullition."
- Cette phrase illustre une **construction passive implicite** et une **terminologie précise propre à la chimie**.

Cours n°08 :
Langue de spécialité,
langue spécialisée ou technolecte?

Objectifs du cours

À l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Différencier les notions de langue de spécialité, langue spécialisée et technolecte, en comprenant leurs usages et caractéristiques spécifiques.
- Analyser les critères linguistiques (lexicaux, syntaxiques et terminologiques) qui distinguent ces formes de communication.
- Comprendre l'évolution et l'adaptation des technolectes dans divers contextes professionnels et scientifiques.
- Expliquer les relations et les interactions entre ces trois formes de communication spécialisée.
- Illustrer ces notions à travers des exemples concrets, issus de domaines variés comme la médecine, le droit ou l'informatique.

Introduction

La distinction entre langue de spécialité, langue spécialisée et technolecte est une question débattue en linguistique. Ces notions désignent des formes de communication qui se distinguent de la langue générale par leur usage dans des contextes spécifiques, souvent professionnels ou scientifiques. Pourtant, leurs définitions varient selon les approches des chercheurs et les disciplines concernées.

1. La langue de spécialité

La langue de spécialité se définit comme un sous-système de la langue générale utilisé dans des domaines spécifiques tels que la science, le droit, la médecine ou la technique. Elle est caractérisée par :

- Un vocabulaire technique propre au domaine.
- Une structure syntaxique souvent plus rigoureuse.
- Une terminologie définie par des normes afin d'assurer la précision et l'univocité des termes. Selon Lerat (1995: 20), "la langue de spécialité est un outil de communication qui vise à transmettre des connaissances spécialisées."

2. La langue spécialisée

Le terme "langue spécialisée" est parfois utilisé comme synonyme de langue de spécialité, mais il met davantage l'accent sur les variations de la langue générale lorsqu'elle est employée dans un contexte professionnel. Elle se distingue par :

- Une adaptation du lexique courant pour exprimer des concepts techniques.

- Une structure qui reste proche de la langue commune, mais avec des nuances spécifiques.
- Une compréhension plus accessible aux non-spécialistes comparée à une langue de spécialité stricte. Comme le souligne Dubois et al. (2001: 40), "une langue spécialisée regroupe les usages particuliers de la langue dans un domaine donné."

3. Le technolecte

Le technolecte désigne un ensemble de termes et expressions propres à un groupe de professionnels ou à un secteur spécifique. Il est souvent considéré comme une variante des langues de spécialité, mais se distingue par :

- Une utilisation restreinte à une communauté très spécifique.
- Une évolution rapide selon les innovations techniques.
- Une tendance à l'usage d'acronymes et de sigles. Selon Cabré (1998: 126), "le technolecte est une forme de communication propre à une catégorie de spécialistes et ne s'adresse pas à un large public."

4. Comparaison et relations entre ces notions

Caractéristiques	Langue de spécialité	Langue spécialisée	Technolecte
Usage	Disciplines scientifiques et techniques	Secteurs professionnels variés	Groupes de spécialistes
Compréhension	Restreinte aux experts	Relativement accessible	Relativement accessible
Évolution	Assez stable	Adaptative	Très rapide

Conclusion

Si les termes "langue de spécialité", "langue spécialisée" et "technolecte" sont parfois employés indifféremment, ils renvoient à des réalités distinctes. La langue de spécialité se caractérise par sa rigueur terminologique, la langue spécialisée par son adaptation au contexte professionnel et le technolecte par son usage réservé à une communauté d'experts. La compréhension de ces différences est essentielle pour mieux appréhender les enjeux de la communication technique et scientifique.

Références bibliographiques

- Cabré, M. T. (1998). *Terminologie: Théorie, méthode et applications*. A. Colin.
- Dubois, J., et al. (2001). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse.
- Lerat, P. (1995). *Les langues spécialisées*. Presses Universitaires de France.
- Rondeau, G. (1983). *Introduction à la terminologie*. Gaëtan Morin.
- Temmerman, R. (2000). *Towards New Ways of Terminology Description*. John Benjamins Publishing.

Travaux dirigés

Exercice 1 : Identifier les catégories linguistiques

Consigne : Associez les expressions suivantes à la catégorie correspondante (langue de spécialité, langue spécialisée ou technolecte) :

1. "Photosynthèse"
2. "Briefing"
3. "Assignation en justice"
4. "Bug informatique"

Exercice 2 : Reformuler une phrase dans un registre plus spécialisé

Consigne : Reformulez la phrase suivante en utilisant les termes adaptés à un registre technique :

- "Les médecins analysent le sang pour détecter des maladies."

Exercice 3 : Reconnaître l'évolution d'un technolecte

Consigne : Expliquez pourquoi le terme "Cloud" (informatique) est passé d'un technolecte à une langue spécialisée et potentiellement une langue de spécialité.

Corrigé des exercices

Corrigé de l'exercice 1:

1. Photosynthèse → Langue de spécialité (Biologie)
2. Briefing → Technolecte (Communication, Militaire)
3. Assignation en justice → Langue de spécialité (Droit)
4. Bug informatique → Langue spécialisée (Informatique, usage courant)

Corrigé de l'exercice 2:

- "Les biologistes médicaux effectuent une hématologie afin de diagnostiquer des pathologies."

Corrigé de l'exercice 3:

- "Cloud" était initialement un terme spécifique aux professionnels de l'informatique (technolecte). Avec l'essor du stockage en ligne, il est devenu un terme plus largement compris par le grand public (langue spécialisée). Il est désormais utilisé de manière standard dans les domaines des technologies de l'information, ce qui en fait aussi un terme de langue de spécialité.

PROGRAMME
DU
SEMESTRE II

Semestre : 6

Unité d'enseignement : Fondamental 3

Matière : Introduction aux langues de spécialités

Crédits : 02

Coefficient : 01

Objectifs de l'enseignement

Circonscrire les domaines des discours spécialisés. Développer chez l'étudiant les compétences de lecture, compréhension et production de textes de spécialité.

Connaissances préalables recommandées

Disponibilité et maîtrise des principaux termes en langues étrangères et des connaissances acquises durant L1 et L2 (Matières : Initiation et introduction à la Linguistique)

Contenu de la matière :

1. -Les critères pragmatiques de définition : le sujet, les utilisateurs et les situations de communication.
2. -Acquisition d'une terminologie spécialisée
3. -Existence de méthodes d'acquisition de la langue standard.
4. -Traitement des langues dans les domaines scientifiques et techniques.
5. -L'enseignement des langues de spécialité
6. -Langue seconde/ langue de spécialité
7. -Langue fonctionnelle /langue de spécialité

Cours n°01

Les critères pragmatiques de définition : le sujet, les utilisateurs et les situations de communication.

Objectifs du cours

À l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Définir les critères pragmatiques qui permettent d'analyser une situation de communication.
- Identifier les éléments constitutifs d'un acte de communication (émetteur, récepteur, message, canal, code, référent).
- Comprendre le rôle des niveaux de langue et leur impact sur la transmission du message.
- Analyser les différentes approches de la pragmatique en linguistique.
- Appliquer les notions de pragmatique à des situations concrètes de communication.

Introduction

La communication est un phénomène fondamental de la vie sociale. Elle repose sur un ensemble de paramètres qui influencent la manière dont un message est transmis et reçu. Parmi ces paramètres, les **critères pragmatiques** jouent un rôle clé : ils concernent le contexte de la communication, l'intention des interlocuteurs et les choix linguistiques adaptés à la situation.

La **pragmatique** est la branche de la linguistique qui étudie le langage en fonction de son usage et de son contexte. Elle s'intéresse aux actes de communication et à leurs effets sur les interlocuteurs. Ce cours explore les **situations de communication**, la **situation d'énonciation**, les **niveaux de langue**, ainsi que les différentes approches de la pragmatique en linguistique.

1. Les situations de communication

Une situation de communication repose sur plusieurs éléments fondamentaux :

- **Émetteur** : Celui qui produit le message avec une intention.
- **Récepteur** : Celui qui reçoit et interprète le message.
- **Message** : L'information transmise.
- **Canal** : Le moyen utilisé pour transmettre le message (oral, écrit, numérique, gestuel...).
- **Code** : Le langage ou système de signes utilisé (français, jargon scientifique, langue des signes...).
- **Référent** : Le sujet dont il est question dans le message.

Le schéma de communication permet de visualiser ces éléments et d'analyser comment ils interagissent dans différentes situations.

2. La situation d'énonciation

L'énonciation désigne le fait de produire un énoncé dans un contexte précis. Elle implique :

- **Les marques de personne** : Pronoms personnels, possessifs, qui renvoient à l'émetteur et au récepteur.
- **Les marques de temps** : Mots et expressions qui situent l'énoncé dans le temps (hier, demain, maintenant...).
- **Les marques de lieu** : Termes qui précisent où se déroule la communication (ici, là-bas, à Paris...).
- **L'implication de l'émetteur** : Adjectifs, verbes, adverbes qui expriment son jugement ou son émotion.

La prise en compte de ces marques permet de mieux comprendre l'intention de l'émetteur et l'impact du message sur le récepteur.

3. Les niveaux de langue

La langue varie selon le contexte et le public visé. On distingue trois niveaux principaux :

Registre	À l'oral	À l'écrit
Familiier	Conversation entre amis, langage relâché, usage d'argot	Rare à l'écrit, utilisé dans les dialogues de romans
Courant	Communication quotidienne (enseignants, médias)	Presse généraliste, notices explicatives
Soutenu	Conférences, discours officiels	Textes littéraires, écrits administratifs

Nb : Le choix du niveau de langue dépend du destinataire et du contexte de communication.

4. L'approche pragmatique

La **pragmatique** étudie le langage en tenant compte de son contexte d'utilisation. Elle comprend plusieurs approches :

4.1. La pragmatique analytique

Développée par Austin et Searle, elle repose sur la notion **d'actes de langage** :

- **Acte locutoire** : Production d'un énoncé (dire quelque chose).
- **Acte illocutoire** : Intention du locuteur (exiger, promettre, ordonner...).
- **Acte perlocutoire** : Effet produit sur le récepteur (convaincre, rassurer, effrayer...).

Exemple

:

Un professeur qui dit "*Prenez vos cahiers !*" réalise :

- Un acte locutoire (dire la phrase).
- Un acte illocutoire (donner un ordre).
- Un acte perlocutoire (les élèves prennent leurs cahiers).

4.2. La pragmatique sociolinguistique

Inspirée des travaux de Hymes et Gumperz, cette approche met l'accent sur l'influence des structures sociales sur la communication.

4.3. La pragmatique énonciative

Ducrot et Benveniste affirment que la signification d'un énoncé dépend du **contexte linguistique** et non uniquement de la situation.

4.4. La pragmatique radicale

Défendue par Sperber et Wilson, elle s'intéresse aux **implicatures** : les informations que le récepteur comprend sans qu'elles soient explicitement dites.

Conclusion

L'analyse pragmatique permet de comprendre comment la langue fonctionne en contexte. En tenant compte des **situations de communication, des niveaux de langue et des actes de langage**, elle met en lumière l'interaction entre les interlocuteurs. Les différents courants de la pragmatique offrent des approches variées pour étudier ces phénomènes, rendant cette discipline essentielle pour l'étude des échanges linguistiques.

Références bibliographiques

Ouvrages (livres)

- Altet, M. (1997). *Les pédagogies de l'apprentissage*. Presses Universitaires de France (PUF).
- Austin, J. L. (1962). *How to do things with words*. Oxford University Press.
- Blanchet, P., Moore, D., & Asselah Rahal, S. (Éds.). (2008). *Perspectives pour une didactique des langues contextualisée*. Éditions des Archives Contemporaines, AUF.
- Diaz, B., Liatard-Dulac, B., & Peretti, A. (1998). *Contre violence et mal-être : la médiation par les élèves*. Nathan.
- Feuillet, J. (Coord.). (1992). *Apprentissage/Enseignement des langues étrangères : Motivations, besoins, contenus*. CRINI.
- Feuillet, J. (Coord.). (1994). *Les langues étrangères et le jeune enfant : Attentes, situation, propositions*. CRINI.
- Feuillet, J. (Coord.). *Réflexions méthodologiques sur l'enseignement des langues*. CRINI.
- Lerat, P. (1995). *Les langues spécialisées*. Presses Universitaires de France (PUF).

Articles scientifiques (revues académiques)

- Messaoudi, L. (2002). Le technolecte et les ressources linguistiques. *Langage et Société*, 99, 53-75.
- Messaoudi, L. (2010). Langue spécialisée et technolecte : quelles relations ? *Meta, Journal des traducteurs*, 55(1), 127-135. <https://doi.org/10.xxxx/meta.2010.xxxx>
- Messaoudi, L. (2013). Les technolectes savants et ordinaires dans le jeu des langues au Maroc. *Langage et Société*, 143, 68-83.

Sources en ligne (sites web, thèses, rapports PDF)

- Analyse du discours. (s. d.). *L'approche pragmatique*. <http://www.analyse-du-discours.com/l-approche-pragmatique>
- LHG. (s. d.). *Téléchargement Sitcom*. <http://lhg.free.fr/telechargement/sitcom.pdf>
- OpenEdition. (s. d.). *Revue des langues et cultures*. <https://journals.openedition.org/rdlc/462>
- Wang, M. L. (2005). *Titre de la thèse* [Thèse de doctorat, Université Lyon 2]. <http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2005.wang>

Travaux dirigés

Exercices

Exercice 1 : Vrai ou Faux

Indique si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses en justifiant ta réponse.

1. Une situation de communication implique toujours un émetteur, un récepteur et un message.
2. Le canal de communication désigne uniquement les supports numériques.
3. La pragmatique étudie seulement la syntaxe des phrases.
4. Le registre soutenu est utilisé dans la communication quotidienne entre amis.
5. L'acte illocutoire correspond à l'effet produit par un énoncé sur le récepteur.

Exercice 2 : Complétez le schéma de communication

Remplissez le tableau suivant en expliquant chaque élément et en donnant un exemple de communication en classe.

Élément du schéma	Explication	Exemple en classe
Émetteur		
Récepteur		
Message		
Canal		
Code		
Référent		

Exercice 3 : Identification des niveaux de langue

Associez chaque phrase au registre de langue correspondant (familier, courant ou soutenu).

1. "Salut, ça roule ?"
2. "Bonjour, comment allez-vous ?"
3. "Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées."
4. "J'avais pas pouvoir venir, désolé."
5. "Nous vous informons que votre dossier a été accepté."

Corrigé des exercices

Corrigé de l'Exercice 1

1. ✓ Vrai
2. ✗ Faux (le canal peut être oral, écrit, numérique, gestuel, etc.)
3. ✗ Faux (la pragmatique étudie le langage en contexte).
4. ✗ Faux (le registre soutenu est utilisé dans des contextes formels).
5. ✗ Faux (l'acte illocutoire est l'intention du locuteur, l'acte perlocutoire désigne l'effet produit).

Corrigé de l'Exercice 2

Élément du schéma	Explication	Exemple en classe
Émetteur	Celui qui transmet un message	Le professeur
Récepteur	Celui qui reçoit le message	Les élèves
Message	L'information transmise	Le contenu du cours
Canal	Moyen de transmission	Voix, tableau, diapositives
Code	Langage utilisé	Français, termes spécialisés
Référent	Sujet du message	La leçon du jour

Cours n°02 :

Acquisition d'une terminologie spécialisée

Objectifs du cours

À l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Définir le concept de **terminologie spécialisée** et en comprendre les enjeux ;
- Identifier les caractéristiques des **termes spécialisés** et leur distinction par rapport au lexique général ;
- Acquérir et utiliser une **terminologie spécifique** adaptée à un domaine de spécialité ;
- Expliquer et transmettre des **termes techniques** à un public non spécialisé ;
- Développer des compétences en **recherche terminologique** pour constituer une banque de termes spécialisés.

Introduction

La communication spécialisée repose sur l'usage de termes techniques précis qui permettent d'exprimer des concepts spécifiques à un domaine donné. Cette nécessité a donné naissance à la **terminologie spécialisée**, une discipline qui étudie les termes utilisés dans les langues de spécialité et leur interaction avec la langue générale.

Selon la **norme ISO 1087**, la terminologie est définie comme *"l'étude scientifique des notions et des termes en usage dans les langues de spécialité"*. Cela implique une distinction fondamentale entre **notion** (concept abstrait) et **terme** (désignation linguistique de cette notion).

Ce cours vise à clarifier les notions de **terme**, **terminologie** et **terminologie spécialisée**, tout en mettant en lumière leur importance dans différents domaines comme la médecine, l'informatique ou le droit.

1. Définition et caractéristiques de la terminologie spécialisée

1.1 Qu'est-ce qu'un terme spécialisé ?

Un **terme** est une **unité lexicale définie dans un domaine spécialisé**. Il diffère du vocabulaire général par son usage précis et univoque. Kocourek (1982, p. 77) affirme que *"les termes sont des unités lexicales dont le sens est défini par les spécialistes dans les textes de spécialité"*.

1.2 Définition de la terminologie

La terminologie est l'ensemble des termes propres à un domaine, mais aussi **une discipline scientifique** qui étudie leur usage, leur formation et leur standardisation.

Selon le **dictionnaire Le Robert**, la terminologie peut être définie comme :

- a- *L'ensemble des désignations et notions appartenant à un domaine spécialisé (ex. : la terminologie de la médecine).*
- b- *L'étude des systèmes de termes et de notions (ex. : travail des terminologues et des commissions de terminologie).*

1.3 Terminologie spécialisée vs. terminologie générale

La **terminologie spécialisée** se distingue de la terminologie générale par son lien direct avec un **domaine d'expertise** et par son objectif de **précision et de clarté**.

Terminologie générale	Terminologie spécialisée
Vocabulaire utilisé dans la vie quotidienne	Vocabulaire propre à un domaine technique ou scientifique
Peut-être polysémique	Tendance à l'univocité
Compréhensible par un large public	Compréhensible surtout par les spécialistes
Évolue lentement	Évolue rapidement en fonction des innovations

2. Importance et fonctions de la terminologie spécialisée

2.1 Pourquoi utiliser une terminologie spécialisée ?

La terminologie spécialisée remplit plusieurs **fonctions essentielles** :

- **Assurer une communication précise** entre spécialistes d'un même domaine ;
- **Faciliter l'apprentissage et la transmission des savoirs** techniques et scientifiques ;
- **Éviter les ambiguïtés** grâce à une définition rigoureuse des termes ;
- **Améliorer la traduction et l'interprétation** dans les contextes multilingues.

2.2 Terminologie et transmission des connaissances

Un terminologue doit être capable de **définir et expliquer des termes techniques** à différents publics, notamment aux **non-spécialistes**. Par exemple, en médecine :

- Un spécialiste dira "*tachycardie sinusale*".
- Un terminologue expliquera "*accélération du rythme cardiaque au-delà de la normale*".

3. Méthodologie d'acquisition d'une terminologie spécialisée

3.1 Étapes d'apprentissage d'une terminologie spécialisée

- a. **Identification du domaine d'expertise** (ex. : droit, médecine, ingénierie).
- b. **Repérage des termes spécifiques** dans des textes spécialisés.
- c. **Compréhension et analyse des définitions** fournies par les spécialistes.
- d. **Utilisation des termes dans des contextes variés** (lecture, rédaction, communication).

- e. **Création d'une banque terminologique** pour mémoriser et organiser les termes.

3.2 Ressources pour l'acquisition terminologique

- **Dictionnaires spécialisés** (ex. : Dictionnaire médical de l'Académie de médecine).
- **Banques de terminologie** (ex. : IATE pour les institutions européennes).
- **Corpus et bases de données linguistiques** (ex. : CNRTL, TermSciences).

Conclusion

La **terminologie spécialisée** est un outil essentiel pour structurer et transmettre les savoirs dans des domaines scientifiques, techniques et professionnels. Elle permet de garantir la **précision du langage**, d'assurer une **bonne communication entre experts** et de faciliter la **vulgarisation des connaissances** pour un public plus large.

L'apprentissage de la terminologie spécialisée repose sur une **méthodologie rigoureuse**, incluant la recherche, l'analyse et l'usage actif des termes. Cette discipline reste essentielle pour toute personne souhaitant évoluer dans un domaine technique ou scientifique.

Références bibliographiques

- ISO 1087. (1990). *Norme internationale sur la terminologie et les notions spécialisées*.
- Kocourek, R. (1982). *La terminologie : théorie et applications*. Presses Universitaires de France.
- Lerat, P. (1995). *Les langues spécialisées*. Presses Universitaires de France (PUF).
- Messaoudi, L. (2002). Le technolecte et les ressources linguistiques. *Langage et Société*, 99, 53-75.
- Rondeau, G. (1983). *Introduction à la terminologie*. Gaëtan Morin.

Travaux dirigés

Exercices sur la terminologie spécialisée

Exercice 1 : Vrai ou Faux

Indique si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses et justifie ta réponse.

1. La terminologie spécialisée concerne uniquement les sciences médicales.
2. Un terme est une unité lexicale dont le sens est défini par les spécialistes d'un domaine.
3. La terminologie spécialisée est utile uniquement aux chercheurs et scientifiques.
4. Il est possible qu'un même mot appartienne à plusieurs terminologies différentes.
5. Un terminologue spécialisé doit seulement lister les termes d'un domaine sans les expliquer.

Exercice 2 : Complétez les définitions

1. La _____ est une unité lexicale définie dans un domaine spécialisé.
2. L'ensemble des termes spécifiques à un domaine constitue la _____.
3. La terminologie spécialisée permet de transmettre un _____ clair à un interlocuteur.
4. L'étude des termes en usage dans les langues de spécialité est définie par la norme _____.
5. Un terminologue spécialisé peut constituer une _____ de termes pour faciliter la compréhension d'un domaine.

Exercice 3 : Analyse d'un texte spécialisé

Lisez la phrase suivante et identifiez les termes spécialisés qui y figurent.

Texte

:

"Dans le domaine de la médecine, un électrocardiogramme est un examen permettant d'analyser l'activité électrique du cœur. Cette procédure est essentielle pour détecter des anomalies cardiaques."

1. Quels sont les termes spécialisés présents dans ce texte ?
2. Dans quel domaine ces termes sont-ils utilisés ?
3. Pourquoi ces termes pourraient-ils être difficiles à comprendre pour un non-spécial

Corrigé des exercices

Corrigé de l'Exercice 1 : Vrai ou Faux

1. **✗Faux** → La terminologie spécialisée concerne plusieurs domaines : sciences, techniques, droit, linguistique, médecine, informatique...
2. **✓Vrai** → Un terme est défini précisément par des experts dans un domaine particulier.
3. **✗Faux** → Elle est aussi utile aux traducteurs, enseignants, étudiants et professionnels divers.
4. **✓Vrai** → Par exemple, le mot *table* peut appartenir à la terminologie de l'ameublement et à celle de l'informatique.
5. **✗Faux** → Un terminologue doit non seulement lister les termes, mais aussi expliquer leur signification et leur usage.

Corrigé de l'Exercice 2 : Complétez les définitions

1. La **terminologie spécialisée** est une unité lexicale définie dans un domaine spécialisé.
2. L'ensemble des termes spécifiques à un domaine constitue la **terminologie**.
3. La terminologie spécialisée permet de transmettre un **message** clair à un interlocuteur.
4. L'étude des termes en usage dans les langues de spécialité est définie par la norme **ISO 1087**.
5. Un terminologue spécialisé peut constituer une **banque terminologique** de termes pour faciliter la compréhension d'un domaine.

Corrigé de l'Exercice 3 : Analyse d'un texte spécialisé

Texte :

"Dans le domaine de la médecine, un électrocardiogramme est un examen permettant d'analyser l'activité électrique du cœur. Cette procédure est essentielle pour détecter des anomalies cardiaques."

1. Quels sont les termes spécialisés présents dans ce texte ?

- **Électrocardiogramme**
- **Activité électrique**
- **Anomalies cardiaques**

2. Dans quel domaine ces termes sont-ils utilisés ?

- Ces termes appartiennent au domaine **médical**.

3. Pourquoi ces termes pourraient-ils être difficiles à comprendre pour un non-spécialiste ?

- Ce sont des termes techniques nécessitant des **connaissances médicales**.
- Un profane ne connaît pas forcément leur signification exacte ni leur usage précis.

Corrigé de l'Exercice 4 : Association terme – définition

Termes	Définitions
Terminologie spécialisée	b) L'étude scientifique des termes d'un domaine.
Notion	c) Un concept auquel fait référence un terme.
Banque terminologique	d) Une base de données contenant des termes spécialisés.
Code linguistique	a) Un ensemble de termes propres à un domaine.
Terminologue	e) Un spécialiste chargé d'étudier et d'expliquer les termes techniques.

Corrigé de l'Exercice 5 : Étude de cas – Explication des termes spécialisés

Exemple dans le domaine de l'informatique

1. Algorithme

- **Définition** : Un ensemble d'instructions permettant d'effectuer un calcul ou de résoudre un problème.
- **Exemple d'usage** : *Google utilise des algorithmes pour classer les résultats de recherche.*

2. Cloud computing

- **Définition** : Stockage et traitement de données via Internet plutôt que sur un ordinateur local.
- **Exemple d'usage** : *Dropbox est un service de cloud computing permettant de sauvegarder des fichiers en ligne.*

3. Pare-feu (Firewall)

- **Définition** : Un logiciel ou un matériel qui protège un réseau contre les intrusions.
- **Exemple d'usage** : *Les entreprises utilisent des pare-feux pour sécuriser leurs données contre les cyberattaques.*

Cours n°03 :
L'acquisition
de la langue standard

Objectifs du cours

À l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Définir la langue standard et comprendre ses caractéristiques ;
- Identifier les différentes méthodes d'acquisition de la langue standard ;
- Distinguer la langue standard des autres variétés linguistiques ;
- Analyser les différentes approches théoriques de l'acquisition d'une langue.

Introduction

L'acquisition du langage est un phénomène universel qui repose sur des mécanismes biologiques et cognitifs propres à l'être humain. Alors que l'apprentissage de la langue maternelle se fait naturellement, celui d'une langue seconde ou étrangère nécessite des efforts supplémentaires. La langue standard, en tant que variété codifiée et normée, constitue un modèle de référence pour l'enseignement et la communication institutionnelle.

L'acquisition de cette langue repose sur plusieurs théories linguistiques, dont l'approche comportementale, la grammaire universelle et l'approche mnésique. Ces théories permettent d'expliquer comment un individu assimile une langue et quelles sont les contraintes qui peuvent influencer ce processus.

1. Définition de la langue standard

La langue standard est une variété linguistique codifiée qui respecte des normes officielles définies par des institutions telles que les académies linguistiques, les dictionnaires et les grammaires. Elle est utilisée dans l'éducation, les médias et l'administration, et sert de référence pour la communication écrite et orale.

Selon **Galisson et Coste (1976, p. 511)**, « *la langue standard est une variété ayant non seulement des normes implicites, mais aussi des normes explicites, établies par des instances de régulation. Elle est principalement utilisée sous sa forme écrite et enseignée comme modèle linguistique.* »

2. Acquisition d'une deuxième langue et période critique

L'apprentissage d'une langue après la période de l'enfance est souvent influencé par des facteurs biologiques et cognitifs. L'**hypothèse de la période sensible** soutient que l'acquisition d'une langue devient plus difficile après la puberté. En effet, si un enfant apprend sa langue maternelle sans effort, un adulte doit faire appel à des mécanismes conscients pour assimiler une langue seconde.

Des études montrent que certains aspects du langage, comme la prononciation et la grammaire, sont plus difficiles à maîtriser après un certain âge, tandis que le vocabulaire peut être acquis plus facilement tout au long de la vie (Mowrer, 1960).

3. Les principales approches de l'acquisition de la langue

3.1. L'approche comportementale

Selon cette approche, développée par Skinner (1957), l'apprentissage d'une langue repose sur l'imitation et le conditionnement. L'enfant apprend à parler en répétant ce qu'il entend et en recevant des renforcements positifs ou négatifs de son entourage.

Exemple : Un enfant dit « *papa* » et reçoit une réaction positive, ce qui l'encourage à répéter ce mot.

Cependant, cette approche ne permet pas d'expliquer la créativité linguistique, c'est-à-dire la capacité des locuteurs à produire des phrases inédites.

3.2. La grammaire universelle (Noam Chomsky)

Chomsky (1959) s'oppose à l'approche comportementale en affirmant que les êtres humains possèdent un dispositif inné d'acquisition du langage (LAD) qui leur permet d'apprendre une langue. Selon lui, toutes les langues partagent une structure de base, appelée grammaire universelle, qui facilite l'apprentissage.

Exemple : Un enfant apprend la syntaxe d'une langue sans explication formelle et sans entendre toutes les phrases possibles.

3.3. L'approche mnésique (mémoire et apprentissage)

Cette théorie suggère que l'acquisition du langage dépend des capacités cognitives et de la mémoire. Les adultes, ayant une mémoire plus développée que les enfants, stockent plus d'informations, mais rencontrent des difficultés à identifier les structures sous-jacentes d'une langue (Pinker, 1994).

Exemple : Un adulte apprenant une langue étrangère se souvient des règles grammaticales mais a du mal à les appliquer naturellement dans la conversation.

Conclusion

L'acquisition d'une langue standard repose sur des processus cognitifs et linguistiques qui varient selon l'âge et l'environnement de l'apprenant. Si l'apprentissage de la langue maternelle est un processus naturel, celui d'une langue seconde requiert des efforts conscients et peut être influencé par des théories comportementales, innéistes ou cognitives.

L'étude de ces approches permet de mieux comprendre comment optimiser l'enseignement des langues et d'adapter les méthodologies d'apprentissage aux besoins des apprenants.

Références bibliographiques

- Chomsky, N. (1959). *Aspects of the Theory of Syntax*. MIT Press.
- Galisson, R., & Coste, D. (1976). *Dictionnaire de didactique des langues*. Hachette.
- Mowrer, O. H. (1960). *Learning Theory and Behavior*. Wiley.
- Pinker, S. (1994). *The Language Instinct*. HarperCollins.
- Skinner, B. F. (1957). *Verbal Behavior*. Appleton-Century-Crofts.

Travaux dirigés

Exercice 1 : Vrai ou Faux

Indique si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses en justifiant ta réponse.

1. La langue standard est une variété linguistique sans normes officielles.
2. L'acquisition d'une langue maternelle se fait de manière naturelle.
3. Après la puberté, il est impossible d'apprendre une nouvelle langue.
4. L'approche comportementale repose sur l'imitation et le conditionnement.
5. Selon Chomsky, le langage repose sur des structures innées.

Exercice 2 : Complétez les définitions

1. La _____ est une variété linguistique ayant des normes codifiées.
2. Selon l'approche comportementale, l'apprentissage d'une langue repose sur _____ et _____.
3. L'hypothèse de la période sensible suggère qu'après la _____, l'apprentissage d'une langue devient plus difficile.
4. La grammaire universelle propose que le langage repose sur des _____ innées.
5. L'approche mnésique met en avant le rôle de la _____ dans l'apprentissage d'une langue.

Corrigé des exercices

Corrigé de l'Exercice 1 : Vrai ou Faux

1. **✗ Faux** → La langue standard suit des normes officielles définies par des instances linguistiques.
2. **✓ Vrai** → L'acquisition de la langue maternelle est instinctive.
3. **✗ Faux** → Après la puberté, l'apprentissage est plus difficile mais reste possible.
4. **✓ Vrai** → L'approche comportementale repose sur l'imitation et le conditionnement.
5. **✓ Vrai** → Chomsky affirme que le langage repose sur des structures innées.

Corrigé de l'Exercice 2 : Complétez les définitions

1. Langue standard
2. Imitation et conditionnement
3. Puberté
4. Structures
5. Mémoire

Cours n°04:

Traitement des langues dans les domaines scientifique et technique.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre les distinctions entre les domaines scientifique et technique ;
- Identifier les spécificités linguistiques des langues utilisées dans ces domaines ;
- Analyser les interactions entre les termes scientifiques et techniques ;
- Appliquer des méthodes de traitement des langues de spécialité dans des contextes scientifiques et techniques.

Introduction

Le langage scientifique et technique joue un rôle fondamental dans la communication spécialisée. Il se distingue de la langue générale par son vocabulaire précis, sa rigueur syntaxique et ses exigences en matière de clarté et de concision. Cependant, la distinction entre terminologie scientifique et technique reste sujette à débat. Selon Messaoudi (2002, 2004), plusieurs dichotomies sont utilisées pour différencier ces formes de langage, notamment *langue de spécialité* vs *langue courante* ou encore *langue technique* vs *langue générale*. Ce cours vise à analyser ces distinctions en explorant la nature et le traitement des langues scientifiques et techniques.

I. Distinction entre scientifique, technique et spécialisé

La distinction entre scientifique et technique repose sur l'objectif et l'usage des termes employés :

- **Langue scientifique** : utilisée dans les disciplines académiques et théoriques pour conceptualiser et analyser des phénomènes. Son vocabulaire est abstrait et ses définitions sont souvent normalisées par des institutions officielles.
- **Langue technique** : employée dans des contextes professionnels et industriels pour décrire des outils, des procédés ou des matériaux. Elle est plus appliquée et accessible aux praticiens.
- **Langue spécialisée** : regroupe les deux précédentes, englobant l'ensemble des langages propres à un domaine particulier (médecine, ingénierie, informatique, etc.).

Selon Guilbert (1973), la langue scientifique est généralement homogène et rigoureuse, alors que la langue technique peut varier selon les niveaux de qualification des locuteurs.

II. Caractéristiques des langues scientifiques et techniques

1. Vocabulaire

- **Termes scientifiques** : désignent des concepts abstraits (ex. : *énergie*, *force*, *gravité*).

- **Termes techniques** : concernent des éléments concrets et pratiques (ex. : *turbine, tension électrique*).

2. Syntaxe et style

- Usage de phrases passives et impersonnelles pour une objectivité accrue.
- Construction logique et cohérente pour minimiser l'ambiguïté.

3. Fonction sémiotique

- **Les termes scientifiques** sont définis par des relations abstraites entre phénomènes.
- **Les termes techniques** désignent des objets concrets, des processus ou des instruments.

III. Traitement des langues scientifiques et techniques

1. Compréhension et traduction des termes spécialisés

La compréhension des textes scientifiques et techniques nécessite une maîtrise de la terminologie et de ses usages spécifiques.

- **Traduction spécialisée** : requiert une connaissance approfondie du domaine concerné.
- **Adaptation terminologique** : un même terme peut varier selon le contexte d'utilisation.

2. Usage dans la communication professionnelle et académique

Les chercheurs et les techniciens doivent adapter leur langage selon leur public cible :

- Communication **interne** (entre experts) : jargon spécifique et précision extrême.
- Communication **externe** (vulgarisation scientifique) : simplification et adaptation des concepts.

Conclusion

Le traitement des langues scientifiques et techniques repose sur une distinction essentielle entre la conceptualisation et l'application des savoirs. Tandis que la langue scientifique vise à modéliser les phénomènes, la langue technique sert à les mettre en œuvre dans des contextes concrets.

L'évolution des sciences et des technologies impose une constante adaptation des terminologies utilisées. La maîtrise des langues spécialisées est donc cruciale pour assurer une communication efficace et précise dans ces domaines.

Références bibliographiques

- Beaune, J. (1988). *Langage et sciences : Entre théorie et pratique*. Presses Universitaires de Lyon.
- Galisson, R., & Coste, D. (1976). *Dictionnaire de didactique des langues*. Hachette.
- Guilbert, L. (1973). *La formation des termes scientifiques et techniques*. Larousse.
- Messaoudi, L. (2002). *Le technolecte et les ressources linguistiques*. *Langage et Société*, (99), 53-75.
- Phal, A. (1968). *Langage scientifique et technique : Approche comparative*. CNR

Travaux dirigés

Exercice 1 : Vrai ou Faux

Indiquez si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses en justifiant votre réponse.

1. Les langues scientifiques et techniques fonctionnent selon les mêmes principes que la langue générale.
2. Un terme scientifique ne peut jamais devenir un terme courant.
3. La langue technique est exclusivement utilisée dans le milieu universitaire.
4. Les termes scientifiques et techniques n'ont aucun lien entre eux.
5. Un technicien et un scientifique emploient nécessairement le même vocabulaire.

Exercice 2 : Complétez les définitions

Remplissez les espaces vides avec les termes appropriés tirés du cours.

1. Un terme scientifique désigne un _____ servant à expliquer des phénomènes de manière unifiée et abstraite.
2. Un terme technique est généralement associé à une _____, un processus ou un instrument.
3. Les langues scientifiques et techniques sont souvent regroupées sous l'appellation de _____.
4. Le traitement des langues spécialisées vise à clarifier leur usage et à éviter toute _____.
5. Un langage scientifique est souvent caractérisé par un haut niveau d'_____ et de rigueur analytique.

Exercice 3 : Associez chaque notion à sa définition

Notions	Définitions
Langue technique	a) Vocabulaire utilisé dans les sciences, souvent abstrait.
Langue scientifique	b) Lexique employé dans les industries et les professions.
Terme scientifique	c) Mot représentant un concept théorique utilisé en recherche.
Terme technique	d) Mot désignant un outil ou un processus spécifique.
Spécialisation du langage	e) Processus d'acquisition d'un sens précis dans un domaine particulier.

Exercice 4 : Analyse comparative des termes scientifiques et techniques

Complétez le tableau en comparant les termes scientifiques et techniques selon différents critères.

Critères	Terme scientifique	Terme technique
Définition		
Domaine d'utilisation		
Degré d'abstraction		
Exemple		

Exercice 5 : Étude de cas – Identification des termes

Dans le texte suivant, identifiez les termes scientifiques et techniques.

"Dans un laboratoire de physique, l'énergie cinétique est calculée pour déterminer la résistance des matériaux. La turbine est utilisée pour tester la tension électrique dans un circuit industriel."

1. Identifiez les termes scientifiques et techniques.
2. Expliquez pourquoi ils appartiennent à ces catégories.
3. Proposez un exemple d'utilisation pour chacun des termes.

Corrigé des exercices

Exercice 1 : Vrai ou Faux

1. ✗ Faux → Les langues spécialisées suivent des règles spécifiques.
2. ✗ Faux → Certains termes scientifiques deviennent courants (ex. : *ADN*).
3. ✗ Faux → La langue technique est utilisée en industrie et dans les professions techniques.
4. ✗ Faux → Les termes scientifiques et techniques sont souvent interdépendants.
5. ✗ Faux → Le vocabulaire technique varie selon les contextes d'usage.

Exercice 2 : Complétez les définitions

1. Concept
2. Matière première
3. Langue spécialisée
4. Ambiguïté
5. Abstraction

Exercice 3 : Associez chaque notion à sa définition

1 - b, 2 - a, 3 - c, 4 - d, 5 - e

Exercice 4 : Analyse comparative

| Terme scientifique | Concept abstrait en recherche | Terme technique | Désigne un outil concret |

Exercice 5 : Étude de cas

- *Énergie cinétique, résistance* → scientifiques
- *Turbine, tension électrique* → techniques
- Exemples d'utilisation : voir texte corrigé.

Cours n°05 :
L'enseignement
des langues de spécialité

Objectifs du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant saura comment enseigner les langues de spécialité en suivant les différentes étapes essentielles, notamment en orthographe, morphosyntaxe, phonétique et sémantique.

Introduction

Avant de penser à l'enseignement des langues de spécialité, il est essentiel de se poser la question : quelle(s) langue(s) de spécialité enseigner ? Le professeur ne dispose pas toujours de références linguistiques précises sur la langue qu'il doit enseigner. L'enseignement du lexique est souvent moins primordial que celui de la syntaxe, et l'effort principal doit porter sur la terminologie spécifique à acquérir. Dans cette perspective, il est recommandé d'associer le professeur de langue et le spécialiste du domaine concerné.

1. Comment enseigner ces langues de spécialité ?

Pour un enseignement efficace, il est important de prendre en compte plusieurs critères :

1.1.Critères thématiques

Le vocabulaire doit être organisé en fonction des sujets à couvrir dans une discipline donnée.

Exemples en sciences de la Terre :

- Expressions : au centre de, en aval de, au sommet de.
- Adjectifs : axial, frontal, sommital.
- Verbes : s'élargir, culminer, se dresser.

1.2.Critères sémantiques

Les relations lexicales sont exploitées pour favoriser l'apprentissage :

- Antonymie : acide/basique.
- Synonymie : manteau/croûte terrestre.
- Hyperonymie : outillage → un récipient, un vase, une éprouvette.

1.3.Critères morphosyntaxiques

- Affixation : microstructure, microorganisme.
- Dérivations : législateur/législation/légal.

1.4.Critères phonétiques

- Comparaison de termes : outil/utile, la base/la vase.

1.5.Critères orthographiques

- Difficultés d'écriture des termes techniques.
- Entraînement à la transcription.

Conclusion

Le choix des méthodes d'enseignement varie selon les objectifs assignés au cours. Il est nécessaire d'intégrer les apports de la linguistique appliquée et de la psychopédagogie des langues vivantes.

Références bibliographique

- Masselin, J. (1973). *L'enseignement des langues de spécialité à des étudiants étrangers*.
- Galisson, R. & Coste, D. (1976). *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris : Hachette.

Travaux dirigés

Exercices sur l'enseignement des langues de spécialité

Exercice 1 : Vrai ou Faux

Indique si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses en justifiant ta réponse.

1. L'enseignement des langues de spécialité repose uniquement sur l'acquisition du lexique.
2. L'enseignement du français de spécialité doit être mené uniquement par un professeur de langue.
3. La terminologie technique varie en fonction du domaine d'application.
4. L'étude des critères phonétiques est inutile dans l'enseignement des langues de spécialité.
5. Le choix des méthodes d'enseignement dépend des objectifs assignés au cours.

Exercice 2 : Complétez les définitions

1. L'enseignement des langues de spécialité doit passer par plusieurs niveaux, notamment la _____, la morphosyntaxe et la phonétique.
2. Les critères _____ permettent de classer le vocabulaire en fonction des thèmes abordés dans un domaine.

Exercice 3 : Associez chaque notion à sa définition

Notions	Définitions
Langue de spécialité	Langage spécifique utilisé dans un domaine professionnel ou scientifique.
Terminologie technique	Vocabulaire spécialisé employé dans un secteur donné.

Exercice 4 : Analyse des critères d'enseignement

Critère	Définition	Exemple d'application
Thématique	Organisation du vocabulaire en fonction des sujets abordés.	Sélection de termes géologiques.

Corrigé des exercices

Exercice 1 : Vrai ou Faux

1. Faux - L'enseignement comprend aussi la syntaxe, la phonétique et l'orthographe.
2. Faux - Il doit être réalisé en collaboration avec un spécialiste du domaine.
3. Vrai - Chaque domaine possède son propre lexique.

Exercice 2 : Complétez les définitions

1. sémantique
2. thématiques

Exercice 3 : Associez chaque notion à sa définition

1. Langue de spécialité - c)
2. Terminologie technique - d)

Exercice 4 : Analyse des critères d'enseignement

Critère	Définition	Exemple d'application
Thématique	Organisation du vocabulaire en fonction des sujets abordés.	Sélection de termes géologiques.
Sémantique	Étude des relations lexicales entre les mots pour faciliter l'apprentissage.	Regrouper les mots en synonymes, antonymes et hyperonymes.
Morphosyntaxique	Analyse des structures morphologiques et syntaxiques spécifiques.	Étudier les affixes et les dérivations dans le vocabulaire scientifique.
Phonétique	Comparaison des sons et prononciations spécifiques aux termes techniques.	Distinguer des paires minimales comme outil/utile.
Orthographique	Prise en compte des difficultés d'écriture des termes techniques.	Exercer l'écriture de mots spécialisés à forte complexité orthographique.

Cours n° 06 :

Langue seconde/ langue de spécialité

Objectifs du cours

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Définir et distinguer les notions de langue seconde et de langue de spécialité ;
- Identifier les caractéristiques linguistiques et fonctionnelles propres à chaque notion ;
- Comprendre les enjeux didactiques et sociolinguistiques liés à l'enseignement de ces langues.

Introduction

Les concepts de langue seconde (LS) et de langue de spécialité (LSP) jouent un rôle essentiel dans les contextes d'apprentissage et de communication. Tandis que la langue seconde est apprise dans un cadre institutionnel et a un statut sociopolitique important, la langue de spécialité est une variété linguistique orientée vers un domaine précis.

Ce cours explore ces deux concepts en profondeur, en mettant en évidence leurs définitions, leurs applications et leurs distinctions fondamentales.

I. La langue de spécialité

1. Définition

La langue de spécialité (LSP) est une variété linguistique utilisée dans des contextes professionnels ou académiques spécifiques, impliquant la transmission d'informations propres à un domaine particulier.

2. Caractéristiques principales

- Utilisation d'une terminologie spécifique
- Fonction communicative limitée à un champ de savoir
- Influence des normes disciplinaires
- Variations selon les besoins des spécialistes et des apprenants

3. Approches didactiques

- Enseignement sur objectifs spécifiques (FOS, ESP)
- Intégration avec des disciplines spécifiques
- Référence aux genres discursifs propres aux domaines professionnels

II. La langue seconde

1. Définition

La langue seconde (LS) est une langue apprise et utilisée dans un contexte sociolinguistique où elle joue un rôle institutionnel, souvent différente de la langue maternelle des locuteurs.

2. Caractéristiques principales

- Apprise dans un contexte formel (scolaire, administratif)
- Statut social et politique reconnu
- Fonction d'intégration et d'ascension sociale

3. Exemples

- Le français en Algérie ou au Sénégal
- L'anglais en Inde

4. Différences avec une langue étrangère (FLE)

- La LS est socialement nécessaire dans certains contextes
- Le FLE est une langue apprise sans usage institutionnel obligatoire

III. Distinction entre LSP et LS

Langue de spécialité (LSP)	Langue seconde (LS)
Utilisée pour transmettre des savoirs spécialisés	Utilisée comme outil d'intégration sociale et professionnelle
Restreinte à un domaine précis	Statut officiel dans un pays
S'adresse aux professionnels ou spécialistes	Langue enseignée à une large population

IV. Conclusion

La distinction entre langue seconde et langue de spécialité est essentielle pour comprendre leur fonction respective dans l'enseignement et la communication. La LS joue un rôle majeur dans l'intégration sociale et institutionnelle, tandis que la LSP se focalise sur des usages professionnels et académiques spécifiques. Ces deux notions exigent des approches pédagogiques adaptées à leurs objectifs.

Bibliographie

- Cabré, M. T. (1998). *Terminologie: Théorie, méthodes et applications*. John Benjamins.
- Cuq, J.-P. (1991). *Le français langue seconde*. Hachette.
- Galisson, R., & Coste, D. (1976). *Dictionnaire de didactique des langues*. Hachette.
- Petit, M. (2006). *Langues de spécialité et cadre européen commun de référence*. Paris.
- Vigner, G. (2001). *Didactique du français langue seconde*. PUF.

Travaux dirigés

Exercice 1 : Vrai ou Faux

Indique si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses en justifiant ta réponse.

1. La langue de spécialité est une langue totalement indépendante de la langue générale.
2. Le français langue seconde (FLS) est considéré comme une langue étrangère par tous les chercheurs.
3. Une langue de spécialité est utilisée dans des situations de communication impliquant un champ d'expérience particulier.
4. L'apprentissage d'une langue seconde est uniquement basé sur des aspects pragmatiques.
5. La langue de spécialité est un outil d'apprentissage destiné aux experts uniquement.

Exercice 2 : Complétez les définitions

Remplissez les espaces vides avec les termes appropriés tirés du cours.

1. La _____ est une langue utilisée dans un domaine spécifique pour transmettre des informations spécialisées.
2. Le _____ est un concept qui désigne une langue socialement nécessaire mais qui n'est pas la langue maternelle des locuteurs.

Corrigé des exercices

Exercice 1 : Vrai ou Faux

1. **Faux.** La langue de spécialité est une variété de la langue générale, adaptée à un domaine spécifique.
2. **Faux.** Certains chercheurs distinguent le FLS du FLE, notamment en fonction du statut institutionnel et sociolinguistique.
3. **Vrai.** Une langue de spécialité sert dans un cadre précis où des connaissances spécialisées sont échangées.
4. **Faux.** L'apprentissage d'une langue seconde inclut des aspects linguistiques, culturels et sociologiques, et pas seulement pragmatiques.
5. **Faux.** La langue de spécialité peut être enseignée aux non-experts dans un cadre d'apprentissage spécifique.

Exercice 2 : Complétez les définitions

1. La **langue de spécialité** est une langue utilisée dans un domaine spécifique pour transmettre des informations spécialisées.
2. Le **français langue seconde** est un concept qui désigne une langue socialement nécessaire mais qui n'est pas la langue maternelle des locuteurs.

Cours n°07 :

Langue fonctionnelle /langue de spécialité

Objectifs du cours : au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre la distinction entre langue fonctionnelle et langue de spécialité ;
- Analyser les caractéristiques linguistiques et pragmatiques de ces types de langue ;
- Explorer les applications de la langue fonctionnelle et de la langue de spécialité dans divers contextes professionnels et académiques.

Introduction

Dans le domaine de la linguistique appliquée, la distinction entre langue fonctionnelle et langue de spécialité joue un rôle essentiel pour comprendre les usages de la langue dans des contextes particuliers. La langue fonctionnelle désigne un usage adapté à une situation de communication précise, alors que la langue de spécialité concerne des domaines professionnels ou scientifiques spécifiques avec une terminologie propre. Ce cours vise à explorer ces différences, leurs caractéristiques linguistiques et leur impact sur la communication.

1. Définition et distinction

1.1 Langue fonctionnelle

La langue fonctionnelle est définie par son adaptation à un contexte communicationnel donné. Elle est souvent liée aux besoins de communication quotidiens, professionnels ou académiques sans être réduite à une discipline spécifique.

1.2 Langue de spécialité

La langue de spécialité est une variante de la langue standard, employée dans un domaine technique, scientifique ou professionnel. Elle repose sur une terminologie précise et un cadre syntaxique et pragmatique adapté aux besoins des experts du domaine.

2. Caractéristiques linguistiques et pragmatiques

2.1 Morphologie et syntaxe

- La langue fonctionnelle présente une structure syntaxique adaptable aux contextes variés.
- La langue de spécialité se caractérise par une rigueur syntaxique et l'usage de termes techniques propres à chaque discipline.

2.2 Pragmatique et communication

- La langue fonctionnelle facilite l'interaction et l'adaptation aux besoins du locuteur.
- La langue de spécialité vise à assurer une communication précise et efficace entre experts.

3. Applications et enjeux

- En enseignement : nécessité d'adapter les contenus à des publics variés.
- En traduction : importance de la maîtrise des spécificités lexicales et syntaxiques.
- En entreprise : communication adaptée aux différents acteurs d'un secteur.

Conclusion

La distinction entre langue fonctionnelle et langue de spécialité est fondamentale pour comprendre les dynamiques de communication dans différents contextes. L'analyse de leurs caractéristiques permet d'enrichir l'enseignement, la traduction et la communication professionnelle.

Références bibliographiques

- Cabré, M. T. (1999). *Terminology: Theory, Methods, and Applications*. John Benjamins.
- Sager, J. C. (1990). *A Practical Course in Terminology Processing*. John Benjamins.
- Widdowson, H. G. (1979). *Explorations in Applied Linguistics*. Oxford University Press.

Travaux dirigés

Exercice 1 : Vrai ou Faux

Indique si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses en justifiant ta réponse.

1. La langue de spécialité est une langue totalement indépendante de la langue générale.
2. Le français fonctionnel a été conçu pour répondre aux besoins spécifiques de publics divers.
3. La langue fonctionnelle et la langue de spécialité sont des concepts identiques.
4. Le français fonctionnel repose sur une approche fonctionnelle qui prend en compte la diversité des publics et leurs objectifs d'apprentissage.
5. L'enseignement fonctionnel du français ne tient pas compte des besoins des apprenants.

Exercice 2 : Complétez les définitions

Remplissez les espaces vides avec les termes appropriés tirés du cours.

1. La _____ est une langue utilisée dans un domaine spécifique pour transmettre des connaissances spécialisées.
2. Le _____ est une approche d'enseignement du français qui vise à répondre aux besoins spécifiques d'un public précis.
3. La langue de spécialité est souvent appliquée aux disciplines telles que la médecine, le droit ou l'_____.
4. Le français fonctionnel repose sur la définition des _____ des apprenants avant la mise en place d'un programme pédagogique.
5. L'enseignement fonctionnel du français ne définit pas un nouveau type de langue, mais plutôt une manière d'enseigner qui prend en compte les _____ des apprenants.

Exercice 3 : Associez chaque notion à sa définition

Notions	Définitions
1. Langue de spécialité (LSP)	a) Enseignement ciblé du français selon les objectifs spécifiques des apprenants.
2. Français fonctionnel	b) Langue utilisée dans un contexte professionnel ou académique spécifique.
3. Terminologie	c) Ensemble de termes propres à un domaine spécialisé.
4. Enseignement fonctionnel du français	d) Approche pédagogique qui met l'accent sur les besoins des apprenants.
5. Objectifs d'apprentissage	e) Critères définissant les compétences à acquérir dans un programme d'enseignement.

Exercice 4 : Analyse comparative entre langue fonctionnelle et langue de spécialité

Complétez le tableau en comparant les **deux notions principales** du cours.

Critères	Langue de spécialité (LSP)	Langue fonctionnelle (FF)
Définition		
Utilisation		
Public concerné		
Exemple d'application		

Exercice 5 : Étude de cas – Distinction FF / LSP

Situation :

Un enseignant doit préparer un programme de français pour des ingénieurs en aéronautique venant de différents pays.

1. Ce programme relève-t-il de l'enseignement du français fonctionnel ou de la langue de spécialité ? Justifiez votre réponse.
2. Quels seraient les principaux objectifs d'apprentissage pour ces étudiants ?
3. Donnez un exemple de situation pédagogique dans laquelle un enseignement fonctionnel du français serait plus adapté qu'un enseignement en langue de spécialité.

Corrigé des exercices

Exercice 1 : Vrai ou Faux

1. ✗ **Faux** → La langue de spécialité est une extension de la langue générale adaptée à un domaine spécifique.
2. ✓ **Vrai** → Le français fonctionnel est conçu pour répondre aux objectifs précis d'un public ciblé.
3. ✗ **Faux** → La langue fonctionnelle et la langue de spécialité sont deux concepts distincts.
4. ✓ **Vrai** → L'approche fonctionnelle met en avant l'adaptation aux besoins des apprenants.
5. ✗ **Faux** → L'enseignement fonctionnel du français repose sur une analyse approfondie des besoins langagiers.

Exercice 2 : Complétez les définitions

1. **Langue de spécialité**
2. **Français fonctionnel**
3. **Ingénierie**
4. **Besoins**
5. **Objectifs**

Exercice 3 : Associez chaque notion à sa définition

Notions	Définitions
1. Langue de spécialité (LSP)	b) Langue utilisée dans un contexte professionnel ou académique spécifique.
2. Français fonctionnel	a) Enseignement ciblé du français selon les objectifs spécifiques des apprenants.
3. Terminologie	c) Ensemble de termes propres à un domaine spécialisé.
4. Enseignement fonctionnel du français	d) Approche pédagogique qui met l'accent sur les besoins des apprenants.
5. Objectifs d'apprentissage	e) Critères définissant les compétences à acquérir dans un programme d'enseignement.

Exercice 4 : Analyse comparative entre langue fonctionnelle et langue de spécialité

Critères	Langue de spécialité (LSP)	Langue fonctionnelle (FF)
Définition	Utilisation d'une langue générale pour transmettre des connaissances spécialisées	Approche d'enseignement centrée sur les besoins des apprenants
Utilisation	Milieus académiques et professionnels (scientifique, technique, médical...)	Situations spécifiques d'apprentissage (immersion, emploi, formation)
Public concerné	Experts, chercheurs, professionnels	Apprenants ayant un besoin précis de la langue dans un contexte donné
Exemple d'application	Un cours de français médical pour des étudiants en médecine	Un programme de français pour des réfugiés ayant besoin d'un français fonctionnel pour la vie quotidienne

Exercice 5 : Étude de cas – Distinction FF / LSP

Situation : Un enseignant doit préparer un programme de français pour des ingénieurs en aéronautique venant de différents pays.

1. Réponse :

- Ce programme relève de la **langue de spécialité (LSP)**, car il vise à enseigner le français technique de l'aéronautique aux ingénieurs.
- L'objectif est de permettre aux apprenants de comprendre et utiliser des termes techniques dans un contexte professionnel.

2. Objectifs d'apprentissage pour ces étudiants :

- Maîtriser le vocabulaire technique de l'aéronautique (ex. *fuselage, portance, turbulence*).
- Comprendre les documents techniques et schémas en français.
- Être capable de communiquer en français dans un environnement professionnel.

3. Exemple de situation pédagogique en enseignement fonctionnel du français :

- Un programme de français pour des travailleurs immigrés en France afin de les aider à interagir avec les services publics et s'intégrer dans la société.
- Dans ce cas, l'accent serait mis sur des situations pratiques comme remplir un formulaire administratif ou dialoguer avec un médecin.

Conclusion Générale

L'enseignement des langues de spécialité joue un rôle clé dans la formation des étudiants et des professionnels évoluant dans des domaines techniques et scientifiques. À travers l'étude des niveaux de langue, de la terminologie, des structures syntaxiques et sémantiques, les apprenants développent une compétence essentielle : celle de comprendre et produire des discours spécialisés adaptés à leur champ d'expertise.

La diversité des langues de spécialité reflète la complexité des interactions professionnelles et académiques. Chaque domaine possède ses propres spécificités lexicales et syntaxiques, qui nécessitent une approche pédagogique adaptée. L'acquisition d'une terminologie spécialisée et la maîtrise des outils linguistiques sont ainsi indispensables pour garantir une communication efficace et précise.

Par ailleurs, la distinction entre langue générale et langue spécialisée repose sur des critères pragmatiques, morphosyntaxiques et discursifs qui influencent l'enseignement et l'apprentissage. Les enjeux de la communication spécialisée dépassent la simple maîtrise lexicale et impliquent une réflexion approfondie sur les stratégies didactiques à adopter.

En définitive, la didactique des langues de spécialité représente un domaine en constante évolution, qui doit s'adapter aux avancées technologiques et aux besoins des secteurs professionnels. Une approche interdisciplinaire, intégrant les sciences du langage, la terminologie et les méthodes pédagogiques innovantes, constitue la clé d'un enseignement efficace et pertinent pour les générations futures.

Références bibliographiques

1. Ouvrages

- Cabré, M. T. (1998). *Terminologie : théorie, méthodes et applications*. Armand Colin.
- Cuq, J.-P. (2003). *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. CLE International.
- Dubois, J. et al. (2001). *Grand dictionnaire de la linguistique*. Larousse.
- Galisson, R., & Coste, D. (1976). *Dictionnaire de didactique des langues*. Hachette.
- Holtzer, G. (2004). *Didactique des langues spécialisées : enjeux et perspectives*. L'Harmattan.
- Lehmann, D. (1993). *Didactique des langues et approche fonctionnelle*. Presses Universitaires de France.
- Lerat, P. (1995). *Les langues spécialisées*. Presses Universitaires de France.
- Masselin, J. (1973). *L'enseignement des langues de spécialité à des étudiants étrangers*. [Article], pp. 112-123.
- Petit, M. (2006). *Les langues de spécialité et le Cadre Européen Commun de Référence*. Didier.
- Porcher, L. (1976). *L'enseignement du français fonctionnel*. Didier.
- Vigner, G. (2001). *Le français langue seconde : Enjeux et perspectives*. Hachette.

2. Dictionnaires

- Galisson, R., & Coste, D. (1976). *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris, Hachette.

3. Articles académiques

- Germain, C. (1993). L'approche communicative et l'enseignement des langues de spécialité. *Perspectives en didactique des langues*.
- Marie-Françoise, M. (n.d.). *Les vocabulaires scientifiques et techniques*. [Article], pp. 13-25. <https://doi.org/10.4000/cediscor.463>
- Un article de la revue Meta (2010). *Le parcours du sens : d'une langue à l'autre-mélange offerts à André Clas*, 55(1), 127-135.
- Van der Yeught, M. (2016). La didactique des langues de spécialité en question : définitions et enjeux. *Cairn.info*.
- Verdelhan-Bourgade, M. (2002). FLS, FLE et FLM : trois réalités distinctes en didactique des langues. *Revue Française de Linguistique Appliquée*.

4. Ressources en ligne (Sitographie)

- Wikipédia. (n.d.). *Terminologie*. Retrieved from <http://fr.wikipedia.org/wiki/terminologie>

- OpenEdition. (n.d.). *Recherches en didactique des langues et cultures*. Retrieved from <http://journals.openedition.org/rdlc/426>
- LHG. (n.d.). *Sitcom*. Retrieved from <http://lhg.free.fr/telechargement/sitcom.pdf>
- Thèses Lyon 2. (2005). *Texte scientifique sur la linguistique*. Retrieved from <http://theses.univlyon2.fr/documents/getpart.phpid>
- 1min30. (n.d.). *Dictionnaire du verbe : terminologie spécialisée*. Retrieved from <http://www.1min30-com/dictionnaire-du-verbe/terminologie-specialisee>
- Analyse du discours. (n.d.). *L'approche pragmatique*. Retrieved from <http://www.analyse-du-discours.com/l-approche-pragmatique>
- Cairn. (2015). *Revue ELA*. Retrieved from <http://www.cairn.info/revue-ela-2015-page-417.html>
- Wikipédia. (n.d.). *Langue de spécialité*. Retrieved from https://fr.wikipedia.org/wiki/Langue_de_spécialité
- Souad Kassim Mohamed. (n.d.). *Chapitre 1 - Langue maternelle, langue étrangère et langue seconde*. Retrieved from <https://souad-kassim-mohamed.blog4ever.com/chapitre-1-langue-maternelle-langue-etrangere-et-langue-seconde>